



Rapport des secteurs & Bilan d'activité 2022



CAES
Inserm
Faire ensemble



Sommaire

Page 2 : Sommaire et lexique

Page 4 : Bilan 2019/2022

Page 5 : Effectifs - Bilan 2022

Page 11 : Subventions - Bilan 2022

Page 12 : Subventions - Budget 2022

Page 13 : Secteurs - Participation

Page 13 : Activité des élus

Page 37 : Billetterie en ligne

Page 38 : Notes

Page 14 : Secteur Vacances

Page 18 : Secteur Sports

Page 20 : Secteur Jeunesse

Page 22 : Secteur Solidarité et Handicap

Page 24 : Secteur Loisirs-Culture

Page 27 : Secteur Voyages

Page 30 : Secteur Retraités

Page 33 : Secteur Clas - Comités Locaux
d'Action Sociale

Lexique

- **Aide Ski** : Subvention pour l'équipement des enfants.
- **ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
- **ASCL** : Activités Sportives, Culturelles et de Loisirs.
- **Caes** : Comité d'Action et d'Entraide Sociale.
- **Clas** : Comités Locaux d'Action Sociale (pour une représentation locale du Caes).
- **Cnas** : Comité National d'Action Sociale.
- **CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
- **FFRP** : Fédération Française de la Randonnée Pédestre.
- **Jeunesse I** : Séjours de vacances, subventions des séjours a posteriori et classes transplantées, stages sportifs sans hébergement... Pour les jeunes entre 4 et 20 ans.
- **Jeunesse II** : "ALSH" et "ASCL"
- **Loisirs-Culture** : Séjours à caractère culturel et de loisirs en France et à l'étranger, opéras et festivals...
- **OD** : Ouvrants Droit : Agents Inserm, actifs (fonctionnaires, contractuels et vacataires) ou retraités membres de droit de l'association.
- **Participants** : OD et leur famille participant aux activités du Caes (Ayants Droit).
- **Participations** : Somme des participants à chaque activité.
- **PIM** : Prestation Interministérielle.
- **QF** : Le **quotient familial** désigne le nombre de parts affectées à chaque foyer fiscal pour le calcul de l'impôt sur le revenu.
- **Retraités** : Conférences, expositions, randonnées et sorties diverses...
- **RFR** : Le **revenu fiscal de référence** sert de critère pour l'accès à certains dispositifs.
- **SH** : Sans hébergement.
- **Solidarité** : Prêts et aides exceptionnels pour des agents en difficulté.
- **Sports** : Séjours sportifs et Coupons-Sport ANCV (Agence Nationale des Chèques-Vacances).
- **UNAT** : Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air.
- **Vacances** : Séjours familiaux et subventions des séjours auprès des organismes agréés par le Caes.
- **Voyages** : Voyages en groupe et subvention de voyages en autonomie.

Ce document a été réalisé par la Commission Communication du Caes Inserm

Conception et mise en page : Raquel Cespón Romero

Impression : Service de Reprographie de l'Inserm

Nous remercions tous les élus et les gestionnaires du Caes qui ont participé à cette publication ainsi que l'Inserm qui nous a permis de reproduire les données de leur Rapport Social Unique.

Les données d'activités sont obtenues grâce au logiciel Ganael (Service Informatique du CAES CNRS sous la direction de Cho Yang).

Présentation

Le Caes Inserm est une association indépendante, régie par la loi de 1901, et soutenue par l'Inserm grâce à une convention établie dès 1982 et renouvelée en 2017. Cette association est gérée par un Comité National d'Action Sociale (Cnas) composé de 17 représentants du personnel élus, sur listes syndicales, par tous les personnels statutaires, contractuels et retraités de l'Inserm. Tous les agents et retraités de l'Inserm sont membres de droits de l'Association.

Le Caes Inserm vous accompagne ainsi, vous et vos proches, tout au long de votre vie professionnelle, mais également lors de votre retraite. Il vous propose de nombreuses prestations adaptées à vos besoins.

Le Caes Inserm dispose d'une structure nationale qui œuvre pour la solidarité entre salariés et entre générations en proposant des prestations pour les adultes et les enfants dans les domaines des vacances, des loisirs, de la culture et du sport. Le secteur Solidarité et Handicap permet aux agents actifs et retraités de bénéficier d'un soutien particulier en cas de difficultés financières, et met en place des aides spécifiques pour les personnes en situation de handicap. Il dispose également de structures de proximité, les Comités Locaux d'Action Sociale (Clas), présents dans la plupart des sites d'implantation de l'Inserm.

L'association reçoit une subvention annuelle correspondant, par convention, à 0,62 % de la masse salariale des fonctionnaires, contractuels et vacataires de l'Inserm. Cette subvention, versée par l'Inserm au Caes, s'élevait à 2 017 569 € en 2022.

Le budget du Caes ne nous permet pas de répondre à toutes vos demandes. Hormis les secteurs Jeunesse, Vacances et Solidarité et Handicap qui sont prioritaires, nous sommes parfois dans l'obligation de sélectionner les dossiers qui pourront être subventionnés dans les autres secteurs. Les critères de sélection appliqués sont fondés sur deux principes fondamentaux :

- 1) permettre à chacun de bénéficier de l'aide du Caes, en donnant la priorité aux agents qui n'ont jamais participé à une activité du secteur considéré (règle du « Jamais parti ») ;
- 2) apporter notre aide à ceux qui en ont le plus besoin, en prenant en compte les revenus et la composition de chaque foyer (Quotient Familial).

Les membres du Comité National d'Action Sociale s'engagent pour une totale transparence sur les activités du Caes ; nous proposons chaque année un Rapport des secteurs & Bilan d'activité, qui décrit l'activité de chaque secteur et vous donne un aperçu chiffré et détaillé sur l'activité globale du Caes, de ses différents secteurs, ainsi que de celle de vos représentants.

Les pages qui suivent vous permettront d'apprécier l'ensemble du travail et des actions menées par les membres des Clas, les représentants au Cnas et le personnel du Caes pour le bénéfice des personnels et retraités de l'Inserm. Je vous souhaite une très bonne et instructive lecture de ce Rapport des secteurs & Bilan d'activités 2022.

François Coulier,
Président du Caes Inserm 2019-2023

Bilan 2019/2022

- Nombre d'Ouvrants Droit membres du Caes par année depuis 2019.

	2019	2020	2021	2022
Agents Inserm *	8 216	8 304	8 402	8 448
Retraités **	1 290	1 314	1 326	1 367
Total	9 506	9 618	9 728	9 815

* Fonctionnaires, CDD et vacataires selon le Rapport Social Unique de l'Inserm.

** Retraités inscrits au fichier des retraités du Caes

- Évolution du nombre d'Ouvrants Droit ayant participé aux activités nationales du Caes ainsi que le nombre de participants (Ouvrants Droit et leur famille) et participations depuis 2019.

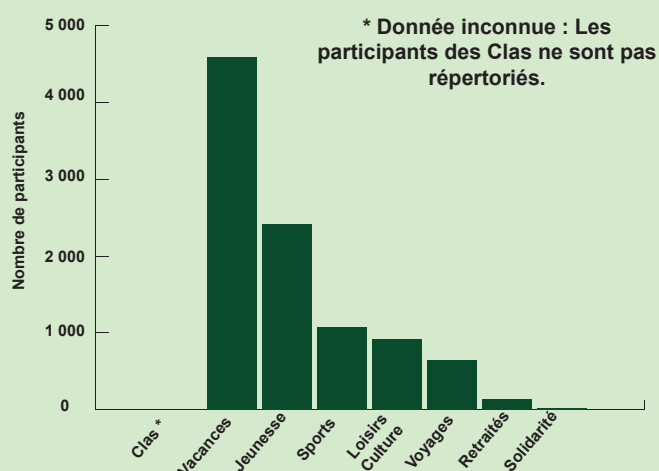
	2019	2020	2021	2022
Ouvrants Droit	1 796	1 424	1 495	1 668
Participants	4 432	3 589	3 799	4 068
Participations	8 845	7 051	7 912	8 786

- Ouvrants Droit, participants et participations (2019-2022)

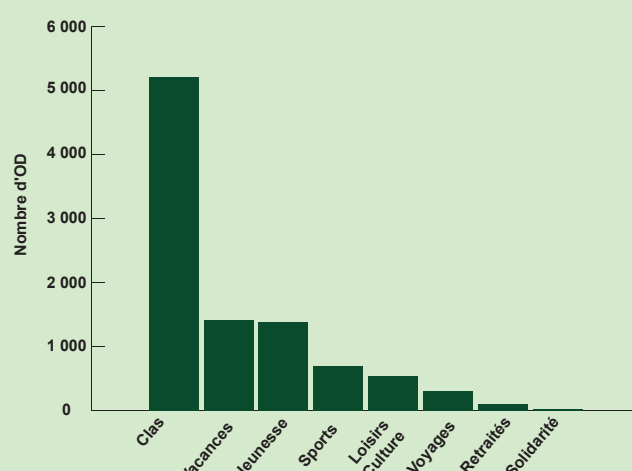
	Mandat 2011 - 2015	Mandat 2015 - 2019	Mandat 2019 - 2022
Ouvrants Droit	3 092	3 154	6030*
Participants	7 630	7 834	6 866
Participations	33 998	36 074	32 594

* En 2023 il a été possible de réaliser le comptage des OD participant dans les Clas.

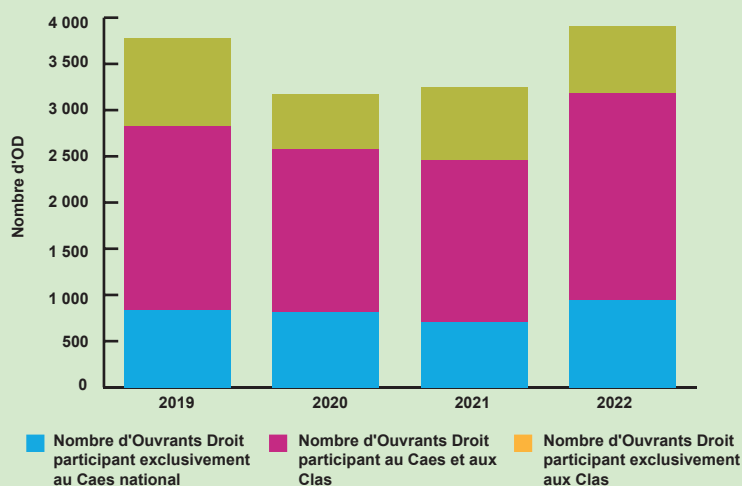
- Participants aux activités du Caes par secteur d'activité.



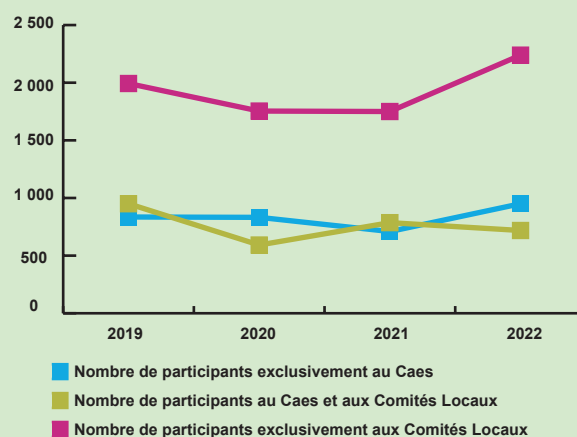
- Nombre total d'Ouvrants Droit participant aux activités du Caes par secteur d'activité.



- Évolution du nombre de participants aux activités du Caes.



- Évolution du nombre total d'Ouvrants Droit participant aux activités du Caes.



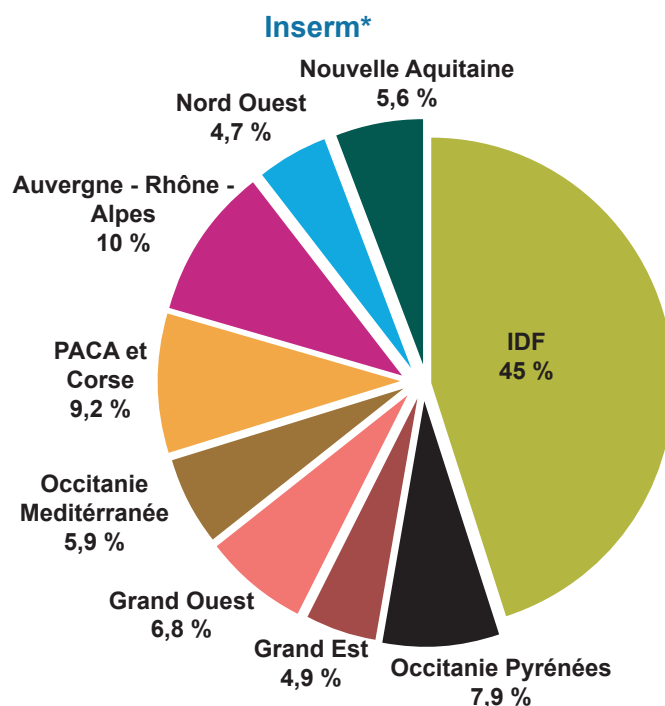
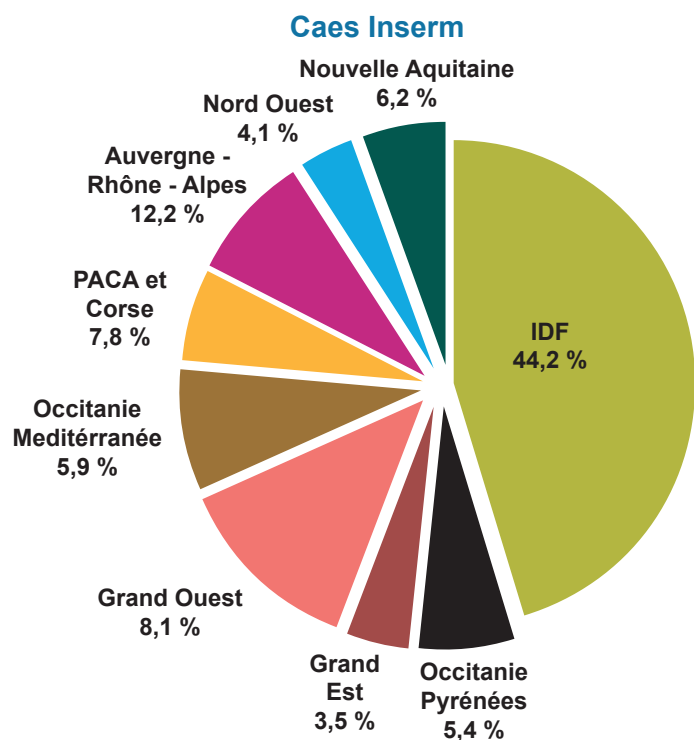
Effectifs - Bilan 2022

• Répartition des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du Caes par délégation régionale.

	Total DR IDF	Nouvelle Aquitaine	Nord-Ouest	Auvergne-Rhône-Alpes	PACA et Corse	Occitanie Méditerranée	Grand-Ouest	Grand-Est	Occitanie Pyrénées	Non précisé	Total DR hors IDF	Total
Tout le Caes	737	103	68	204	130	99	58	135	90	44	887	1668
Jeunesse 1	158	27	7	59	33	29	12	32	27	0	226	384
Jeunesse 2 *	220	52	24	72	60	51	23	54	29	0	365	585
Loisirs-Culture	126	17	9	28	11	8	9	29	14	7	125	258
Retraités	108	1	0	2	2	2	0	0	2	12	9	129
Solidarité	4	0	0	1	0	0	0	1	0	0	2	6
Sports	168	22	18	59	22	16	15	37	21	11	210	389
Vacances	311	43	38	129	66	46	22	77	47	18	468	797
Voyages	61	6	10	17	8	7	4	12	6	7	70	138

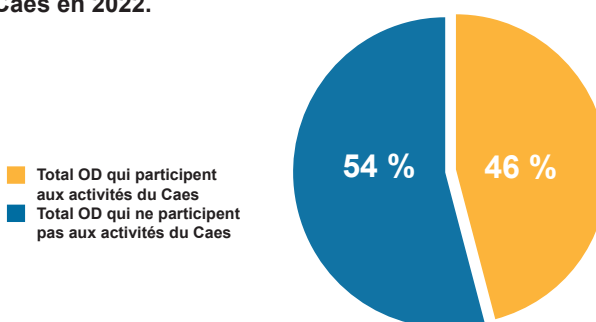
* ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et ASCL (Activités Sportives, Culturelles et de Loisirs).

• Répartition Ile-de-France/hors IdF des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du Caes et des agents Inserm.



* Données du Rapport Social Unique de l'Inserm 2022

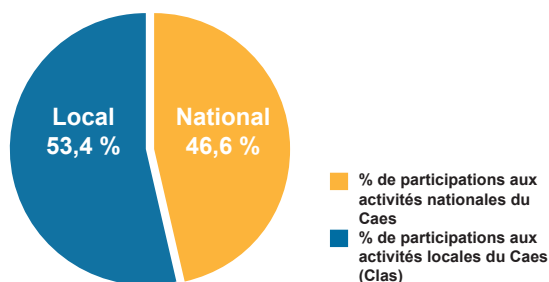
• Nombre d'Ouvrants Droit ayant participé aux activités du Caes en 2022.



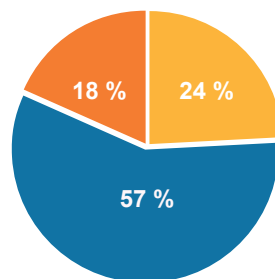
Effectifs - Bilan 2022

• Répartition des participations aux activités du Caes.

Total participations : 18 848



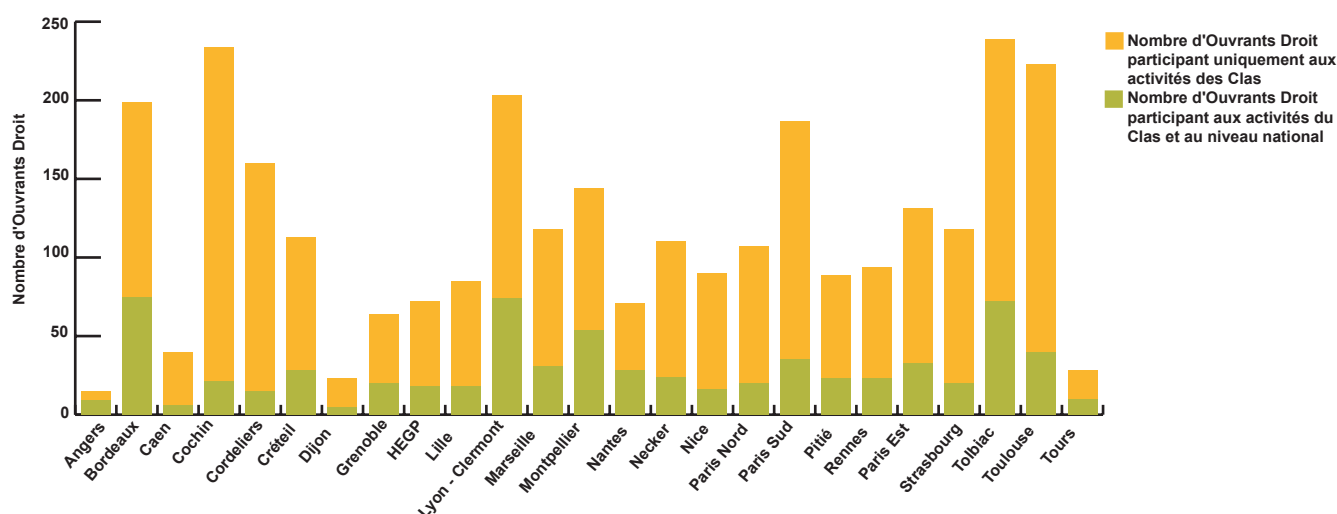
• Répartition des Ouvrants Droit participant aux activités du Caes.



■ % Ouvrants Droit qui ont participé aux activités nationales du Caes
■ % Ouvrants Droit qui ont participé aux activités locales du Caes (Clas)
■ % Ouvrants Droit qui ont participé aux activités locales et nationales du Caes

Total participants : 3 907

• Nombre d'Ouvrants Droit par Clas participant aux activités locales et nationales.



• Nombre d'Ouvrants Droit en fonction du nombre d'enfant(s) à charge et du statut des familles.

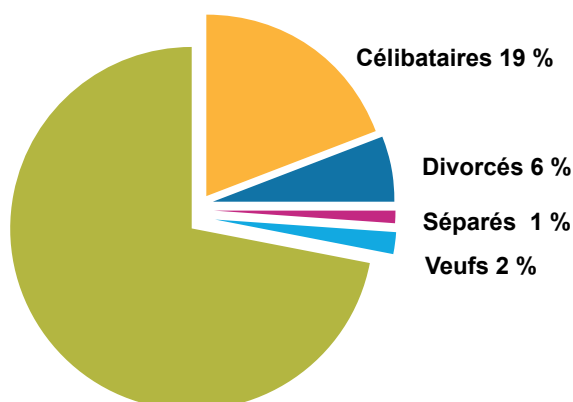
	0	1	2	3	4	5	6
Familles monoparentales	272	95	90	26	3	-	-
Familles en couple	241	188	574	159	25	2	3

• Revenu fiscal de référence (RFR) moyen des Ouvrants Droit en fonction du nombre d'enfant(s) à charge et du statut des familles.

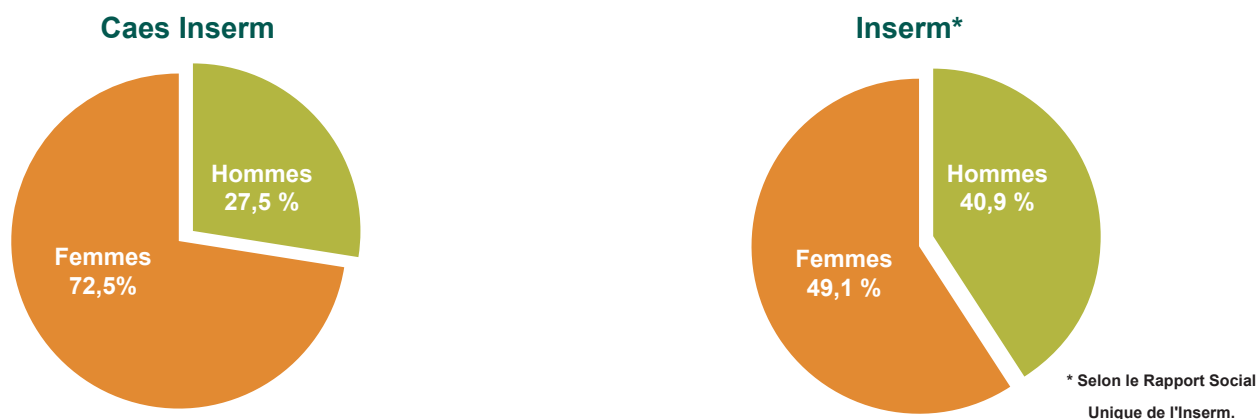
	0	1	2	3	4	5	6
Familles monoparentales	25 263 €	27 953 €	32 697 €	30 585 €	33 372 €	-	-
Familles en couple	52 130 €	54 686 €	57 759 €	62 380 €	46 424 €	88 191 €	72 453 €

• Répartition des Ouvrants Droit par situation familiale.

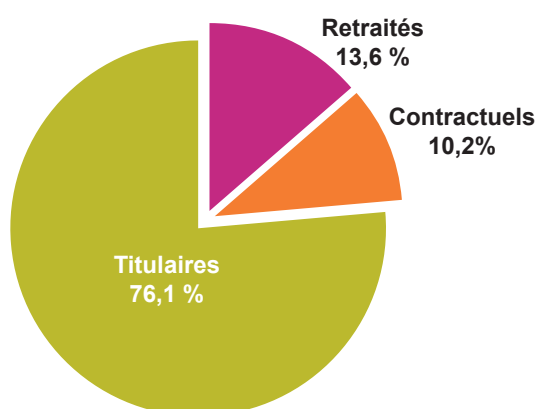
Mariés et vie maritale
71 %



- Répartition homme/femme des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du Caes et des agents Inserm.



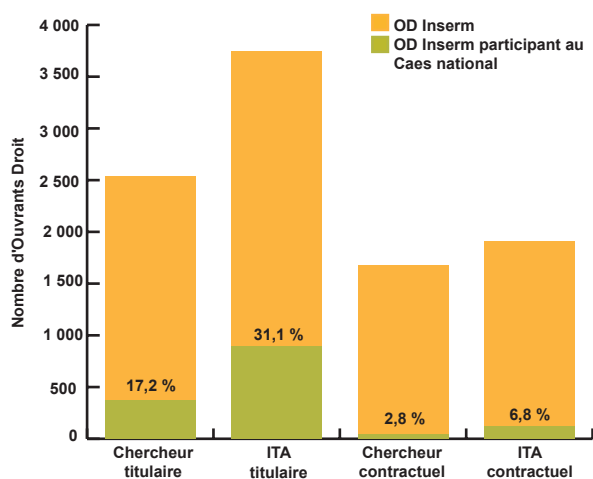
- Répartition des Ouvrants Droit ayant participé aux activités nationales du Caes par statut.



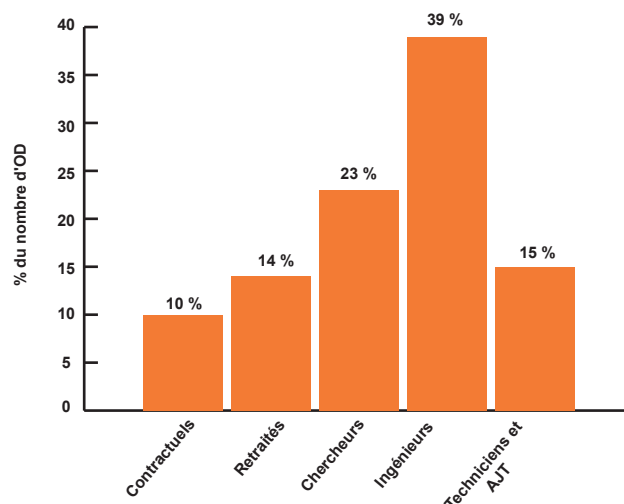
- Nombre d'Ouvrants Droit ayant participé aux activités du Caes, par catégorie professionnelle par rapport au nombre d'agents Inserm.

	Contractuels	Retraités	Chercheurs	Ingénieurs et Techniciens
OD	163	226	372	891
Inserm	3 192	1 367	3 799	4 417

- Participants aux activités nationales du Caes par rapport à la totalité des agents Inserm en fonction de leurs statuts.

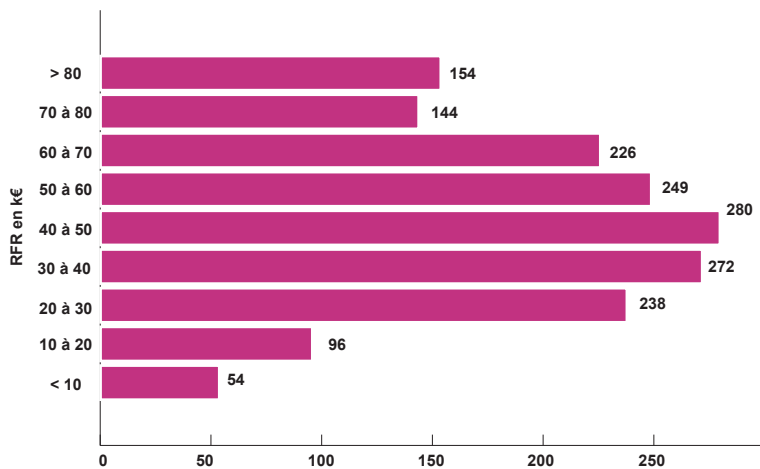


- Proportion par catégorie des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du Caes.

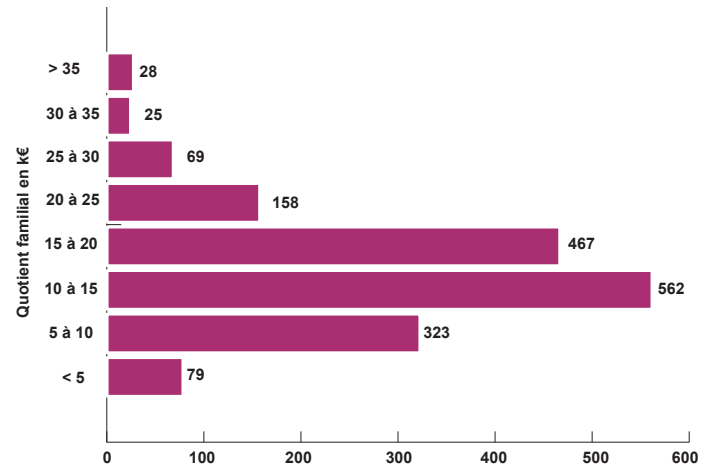


Effectifs - Bilan 2022

- Répartition des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du Caes par revenu fiscal de référence (RFR) en k€.

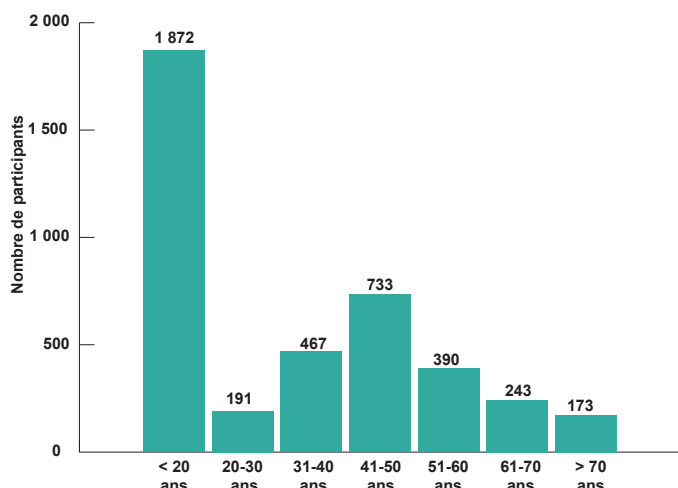


- Répartition des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du Caes par quotient familial (QF)* en k€.



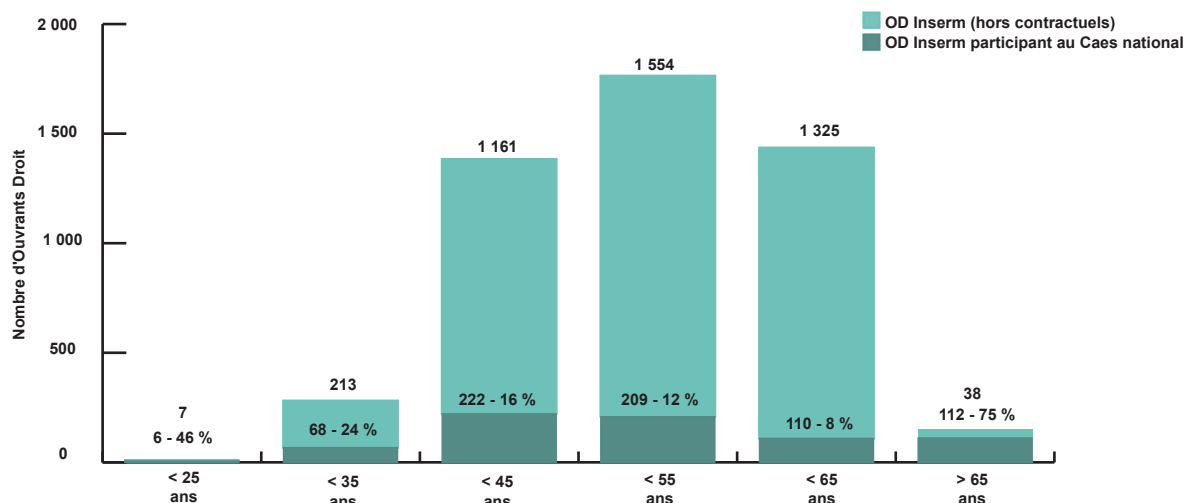
*Quotient familial : revenu fiscal de référence pondéré par la composition familiale permettant le calcul de la subvention. Le taux maximal de subvention est attribué au QF $\leq 7\,873$ € et le taux minimal au QF $\geq 22\,866$ € (valeurs 2022).

- Nombre de participants par tranche d'âge.

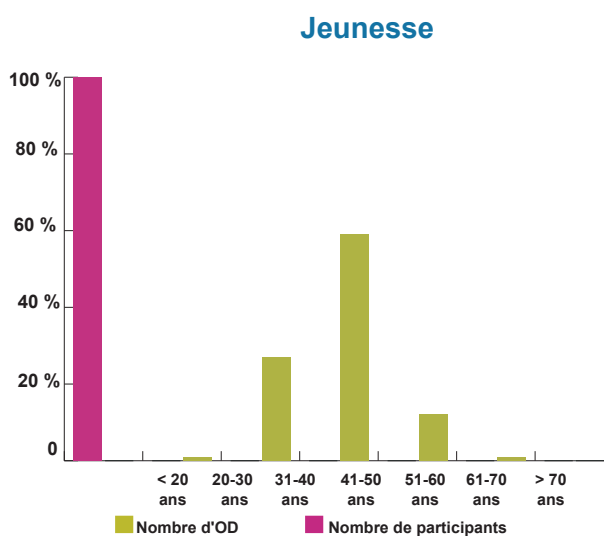
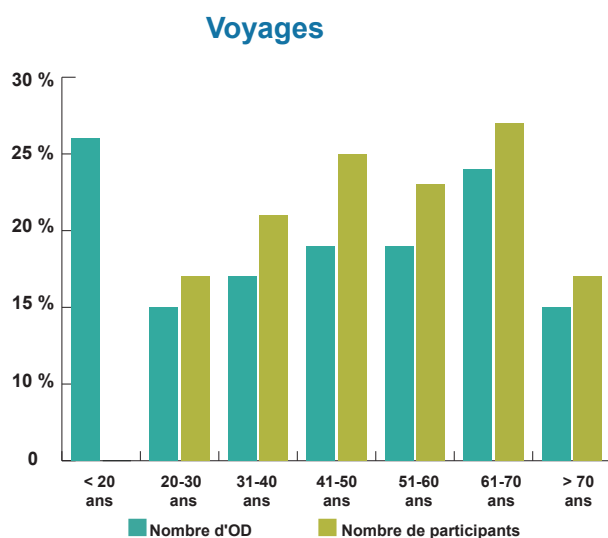
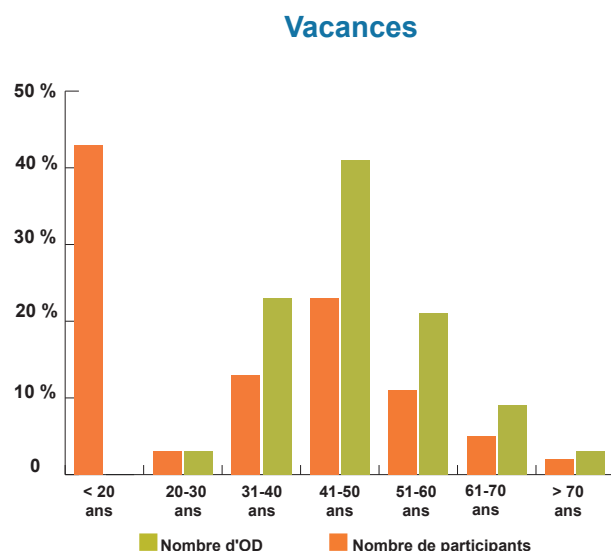
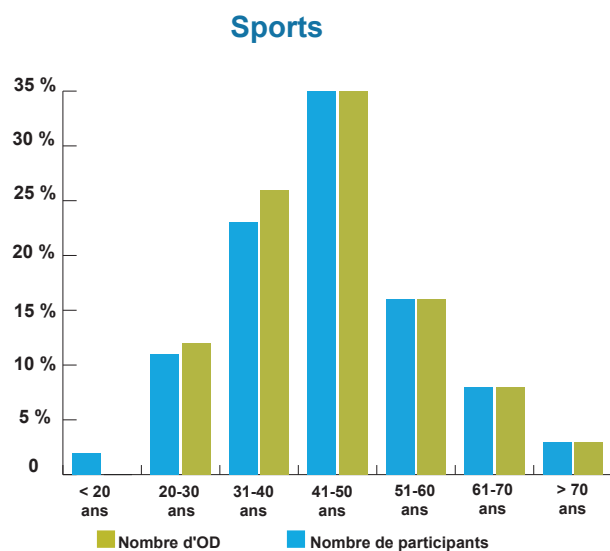
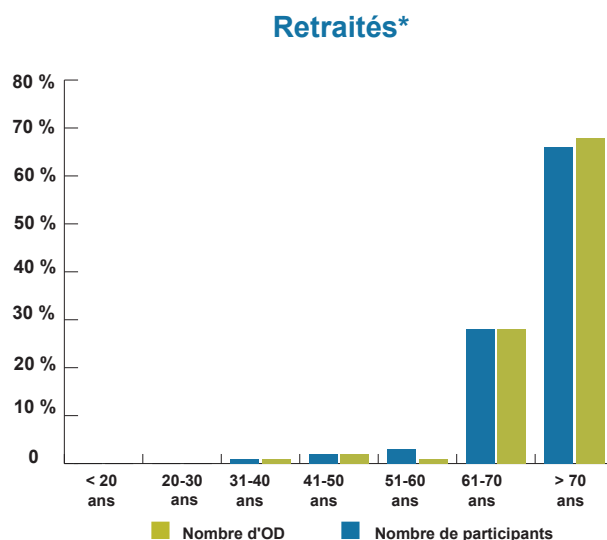
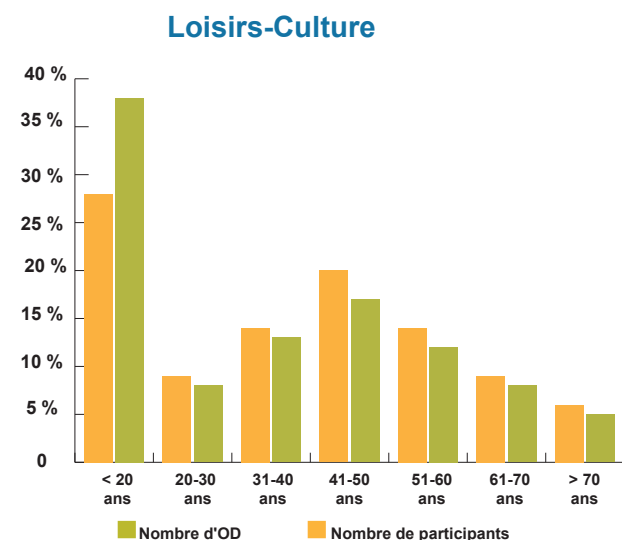


Le nombre de participants par tranche d'âge inclut les familles (conjoint et enfants) des Ouvrants droit. Ceci se reflète dans le nombre particulièrement élevé des moins de 20 ans, pour l'essentiel des enfants d'agents Inserm. En revanche, la répartition des ouvriers droit par tranche d'âge ne prend en compte que les agents Inserm, mais permet de mesurer la proportion d'agents bénéficiant des activités du Caes. Les jeunes de moins de 30 ans participent proportionnellement moins au Caes que les quadragénaires.

- Répartition des Ouvrants Droit Inserm et des Ouvrants Droit participant aux activités nationales du Caes par tranche d'âge.



• Répartition par tranche d'âge des Ouvrants Droit et des participants aux activités des secteurs du Caes.
Résultat en pourcentage du nombre d'Ouvrants Droit par secteur.

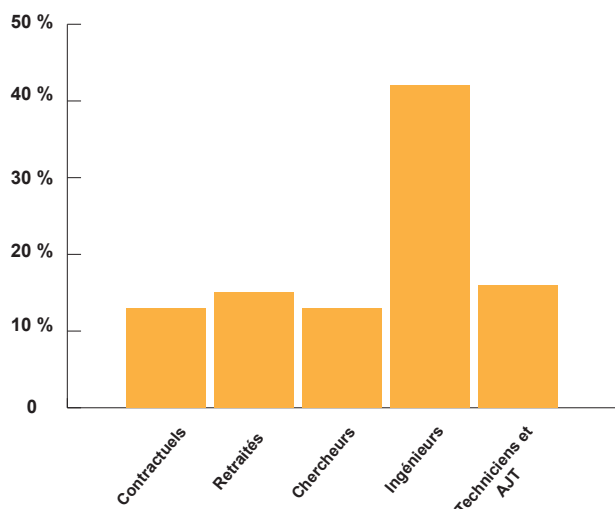


* Les actifs peuvent participer aux activités du secteur Retraités.

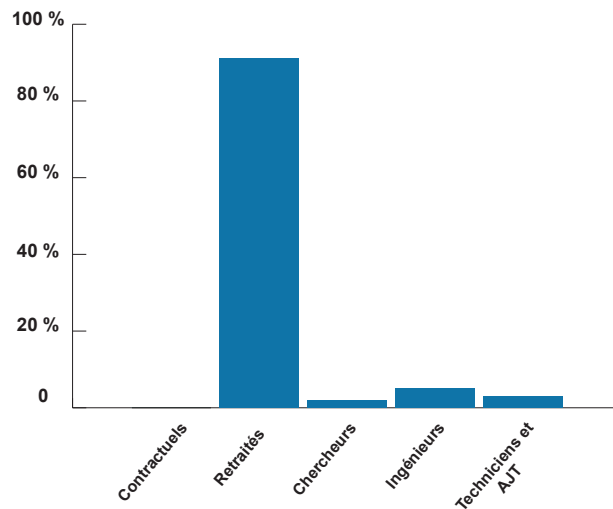
Effectifs - Bilan 2022

• Répartition par statut des Ouvrants Droit ayant participé aux activités des secteurs du Caes.
Résultat en pourcentage du nombre d'Ouvrants Droit par secteur.

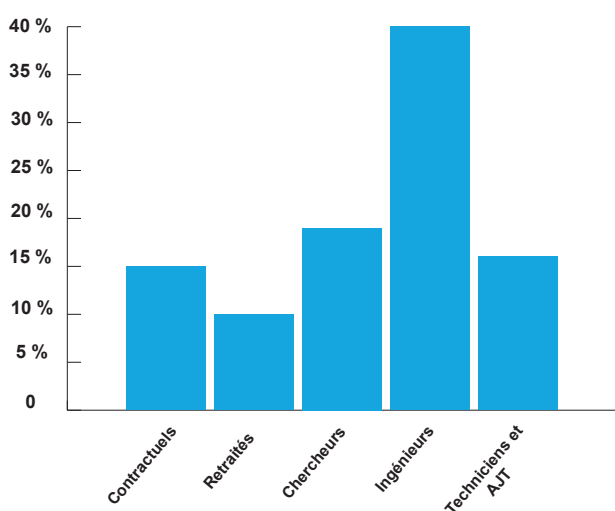
Loisirs-Culture



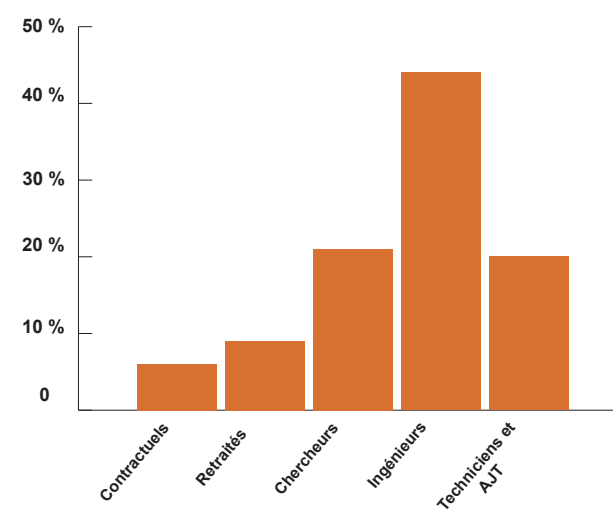
Retraités*



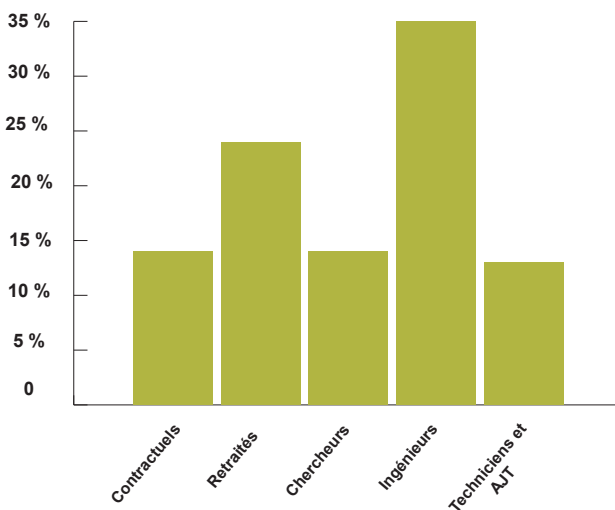
Sports



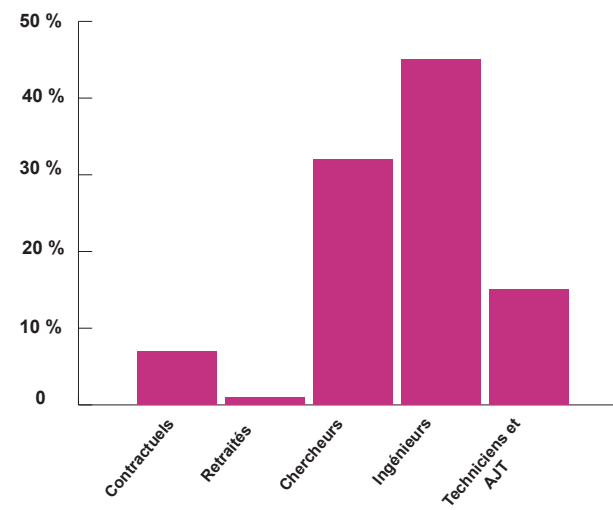
Vacances



Voyages



Jeunesse



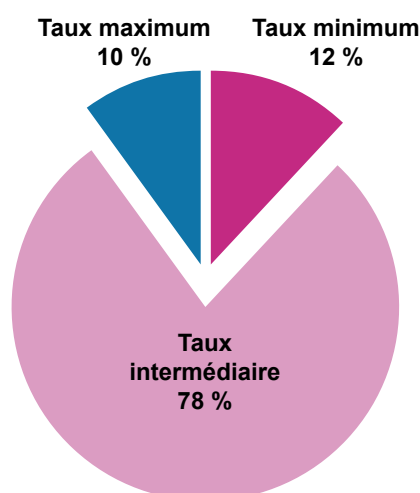
* Les actifs peuvent participer aux activités du secteur Retraités.

Subventions - Bilan 2022

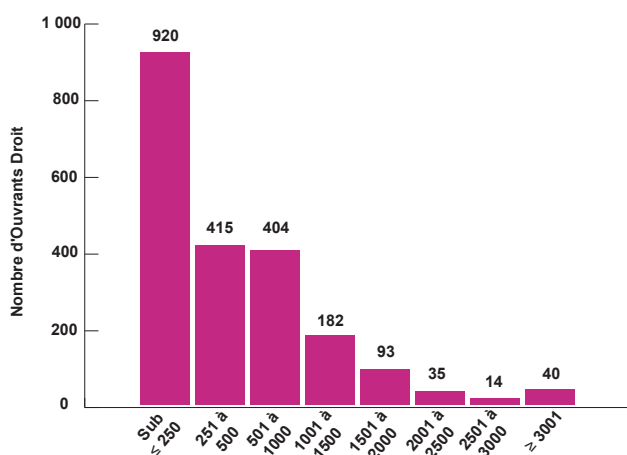
• Présentation des différents taux de subvention Caes.

	Taux mini	Taux maxi
Clas - Loisirs Culture - Sports - Retraités - Voyages - Vacances		
Jeunesse : Séjours agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et autres activités	10 %	60 %
Jeunesse : Séjours proposés par le Caes et périscolaire	20 %	70 %
Activités promotionnelles : Activités bénéficiant d'un taux promotionnel de subvention	35 %	85 %

• Répartition des Ouvrants Droit par taux de subvention.



• Répartition en € du montant total des subventions perçues par les Ouvrants Droit.



Depuis 2013, le montant annuel des subventions auquel les agents peuvent prétendre est plafonné en fonction de leurs revenus et de la composition de leur famille. Pour connaître ce plafond, ainsi que le taux de subventionnement, rendez-vous sur notre site web : <http://caes.inserm.fr>

• Plafond annuel de subvention mis en place par le Caes depuis 2013.

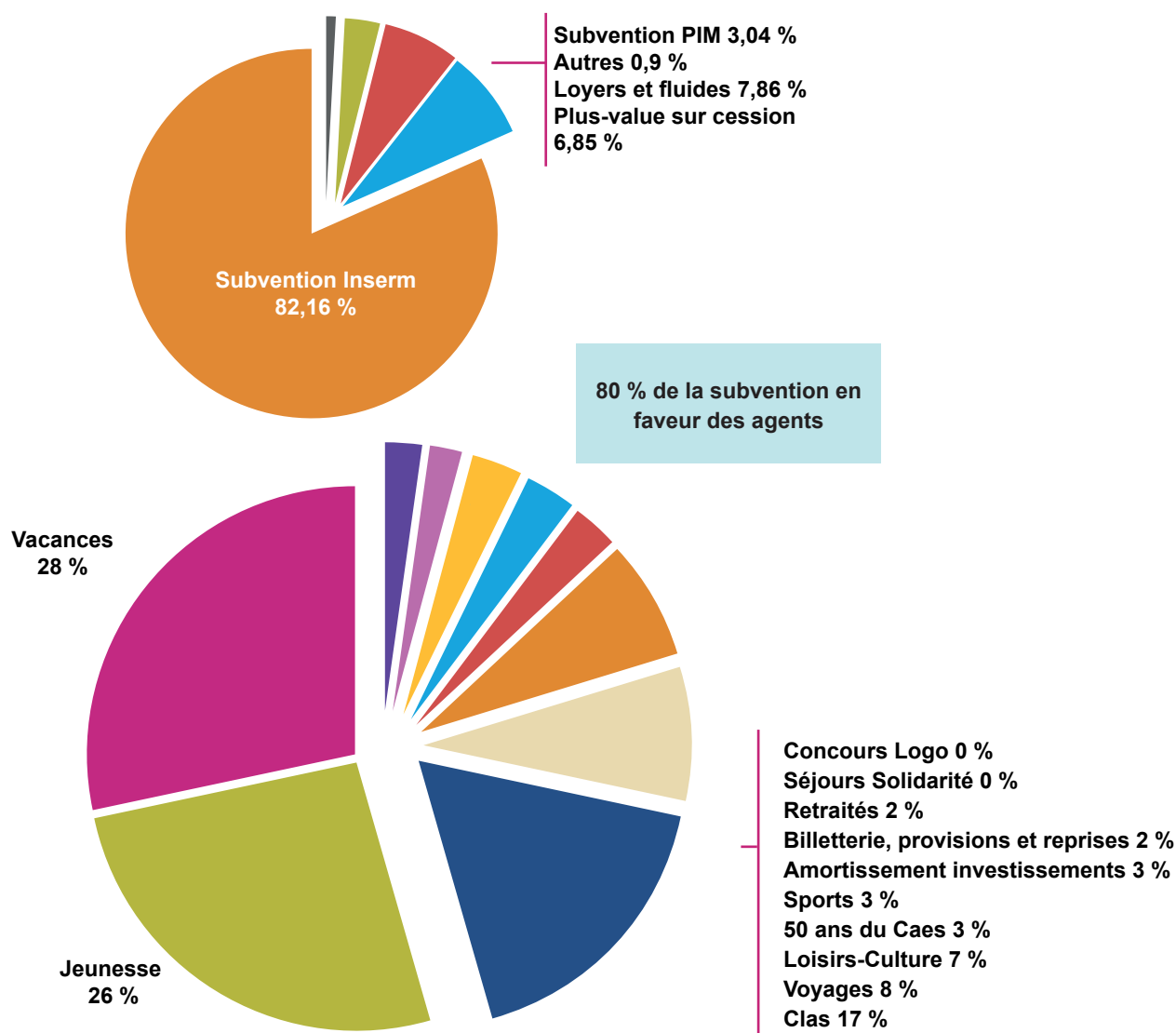
Plafond annuel de subvention (hors secteurs Voyages et Clas)					
	Minimal (QF > 22 866 €)	Maximal (QF < 7 873 €)		Minimal (QF > 22 866 €)	Maximal (QF < 7 873 €)
Célibataire	350 €	1 050 €	Couple	500 €	1 500 €
Avec 1 enfant	650 €	1 950 €	Avec 1 enfant	700 €	2 100 €
Avec 2 enfants	950 €	2 850 €	Avec 2 enfants	1 000 €	3 000 €
Avec 3 enfants	1 250 €	3 750 €	Avec 3 enfants	1 300 €	3 900 €
Avec 4 enfants et +	1 550 €	4 650 €	Avec 4 enfants et +	1 600 €	4 800 €

• Subvention moyenne et nombre d'Ouvrants Droit ayant atteint le plafond de subvention en 2021, en fonction de leur composition familiale.

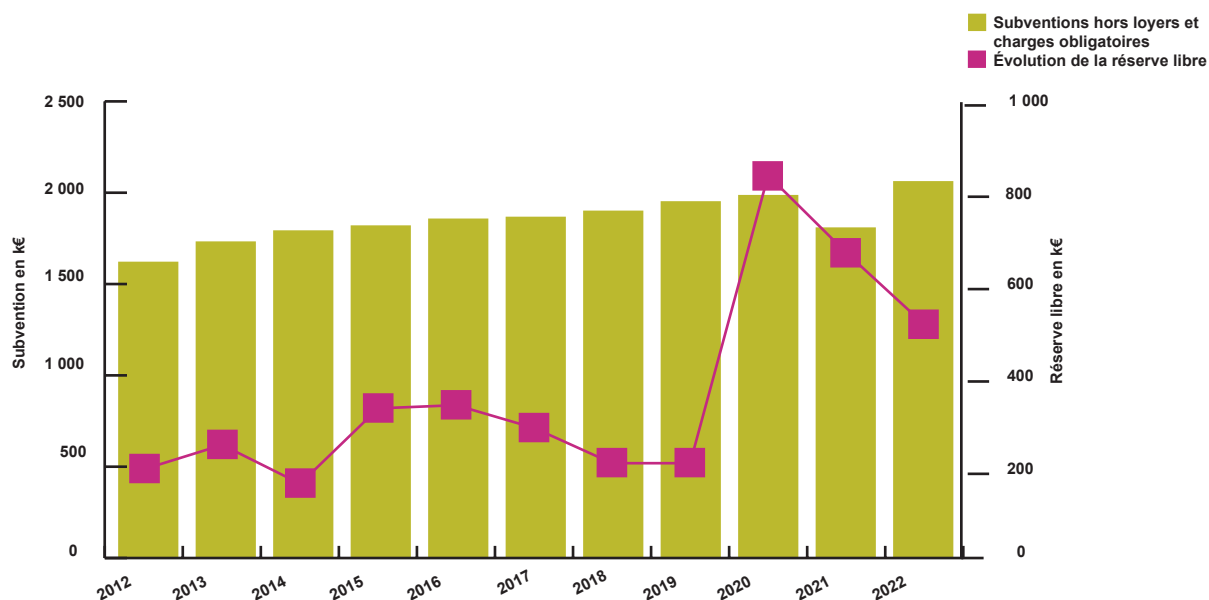
		Nombre d'enfants						
Composition des familles		0	1	2	3	4	5	6
Célibataires	Subvention moyenne	985 €	2 438 €	3 348 €	5 531 €	8 865 €	3 782 €	-
	Nb OD	26	16	27	7	2	1	-
Couples	Subvention moyenne	1 234 €	1 630 €	2 517 €	3 519 €	6 993 €	-	-
	Nb OD	14	8	17	7	3	-	-

Subventions - Budget 2022

• Répartition du budget du Caes en 2022.

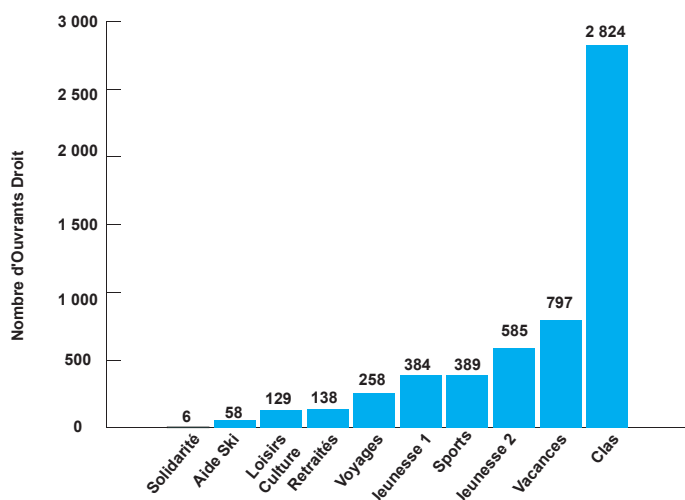


• Évolution de la réserve libre et de la subvention attribuée par l'Inserm au Caes (hors loyers et charges obligatoires) entre 2012 et 2022 en k€.



Secteurs - Participation

• Nombre d'Ouvrants Droit par secteur d'activité en 2022.



• Nombre d'Ouvrants Droit, de participants et de participations par secteur d'activité en 2022.

Activités	Ouvrants Droit	Participants			Participations
		Tous	Adultes	Enfants	
Total CAES	1 668	4 068	2 151	1 917	8 786
AIDE SKI	58	100	0	100	100
JEUNESSE 1	384	552	21	531	851
JEUNESSE 2	585	964	0	964	1 727
LOISIRS-CULTURE	258	549	386	163	794
RETRAITES	129	152	152	0	210
SOLIDARITE	6	6	5	1	7
SPORTS	389	575	549	26	682
VACANCES	797	2 574	1 407	1 167	4 126
VOYAGES	138	276	216	60	349

Activité des élus

L'activité du Caes, c'est aussi celle des élus qui composent le Cnas et sans laquelle les propositions du Caes seraient inexistantes. Les élus au Cnas se sont réunis 4 fois en 2022 pour un total de 8 journées, et ont procédé à un total de 69 votes (dont 2 votes par courrier électronique).

Le Bureau exécutif s'est réuni 10 fois, et a été consulté 3 fois par courrier électronique..

Treize commissions ont animé les secteurs Jeunesse, Vacances, Voyages, Loisirs-Culture, Sports et Retraités.

Le secteur Solidarité et Handicap a étudié 28 dossiers au cours de 9 commissions.

La commission Communication s'est réunie à 5 reprises pour la préparation de nos nombreux supports de communication. Nous avons organisé 12 formations à l'édition des pages web en direction des Clas.

La direction du Caes a rencontré le 29 septembre 2022 Messieurs Damien Roussel, Directeur général délégué à l'administration, et Sylvain Bourgoïn, Directeur des ressources humaines, accompagnés de Madame Claire Watremez Vescovi, responsable du Service des affaires sociales.

Nous avons été, tout au long de l'année, en relation avec le service des Ressources Humaines, le Service des affaires sociales, le Département du système d'information (DSI) et

le Département information scientifique et communication (DISC).

Le Caes a été représenté 5 fois à la Commission Nationale d'Aide Financière, à 3 sessions de formation « Préparation à la retraite » et à 3 « journées des nouveaux entrants ».

Le Caes a été représenté dans 6 Assemblées Générales de Comités Locaux par la participation, soit du rapporteur, de la responsable du secteur Clas, ou d'un membre du Cnas.

Le secteur Clas a réuni les Clas lors de trois InterClas.

Nous avons participé à l'Assemblée Générale de 3 de nos investissements : Prapoutel (Isère), Chamonix (Haute-Savoie) et Le Mont Dore (Puy-de-Dôme). Nous avons également participé à plusieurs réunions de l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT). Nous étions présents à l'Assemblée Générale de nos homologues de l'Adas Inrae.

Le Caes c'est aussi des publications pour garder un lien avec vous et vous informer régulièrement au travers de notre bulletin annuel, le Rapport des secteurs & Bilan d'activité, 12 flashs mensuels d'information, 3 lettres Info-Clas, et plus de 140 annonces via la messagerie électronique, tout au long de l'année.

Secteur Vacances

Une nette progression de la participation :

Grâce à l'aide du secteur Vacances, presque 4 000 personnes ont pu profiter de séjours au taux standard ou avec les offres du catalogue des séjours à taux promotionnel.

En 2022, le montant des subventions distribuées par le secteur Vacances s'élève à 515 k€ dont 212 k€ pour la subvention *a posteriori*, 104 k€ pour les séjours dans notre patrimoine, 192 k€ pour les autres séjours du catalogue et 7 k€ pour les résidences hôtelières.

La période d'avril à septembre regroupe 71 % des séjours (859 séjours) et d'octobre à mars 29 % (353 départs).



Balaruc-les-Bains



Saint-Denis d'Oléron



Cavalaire-sur-mer

Retour sur les nouveaux biens de notre patrimoine :

Les 6 semaines proposées en juillet et août dans notre résidence à Cavalaire sur Mer (Var) ont toutes été occupées.

Le mobile home PMR de Saint-Denis d'Oléron (Charente-Maritime) a été occupé les 2/3 de la période d'avril à septembre.

On note un démarrage discret pour les séjours en pension complète dans la résidence Lo Solehau à Balaruc-Les-Bains (Hérault).

Quant à l'occupation de nos mobiles homes elle est très satisfaisante, avec cinq de nos huit mobiles homes occupés à 100 % pendant les vacances scolaires d'été et 31 semaines hors vacances d'été.

Nouveau en 2022 : Nous avons introduit comme au secteur Jeunesse à chaque catalogue un ou plusieurs séjours promotionnels au taux 35-85 %.

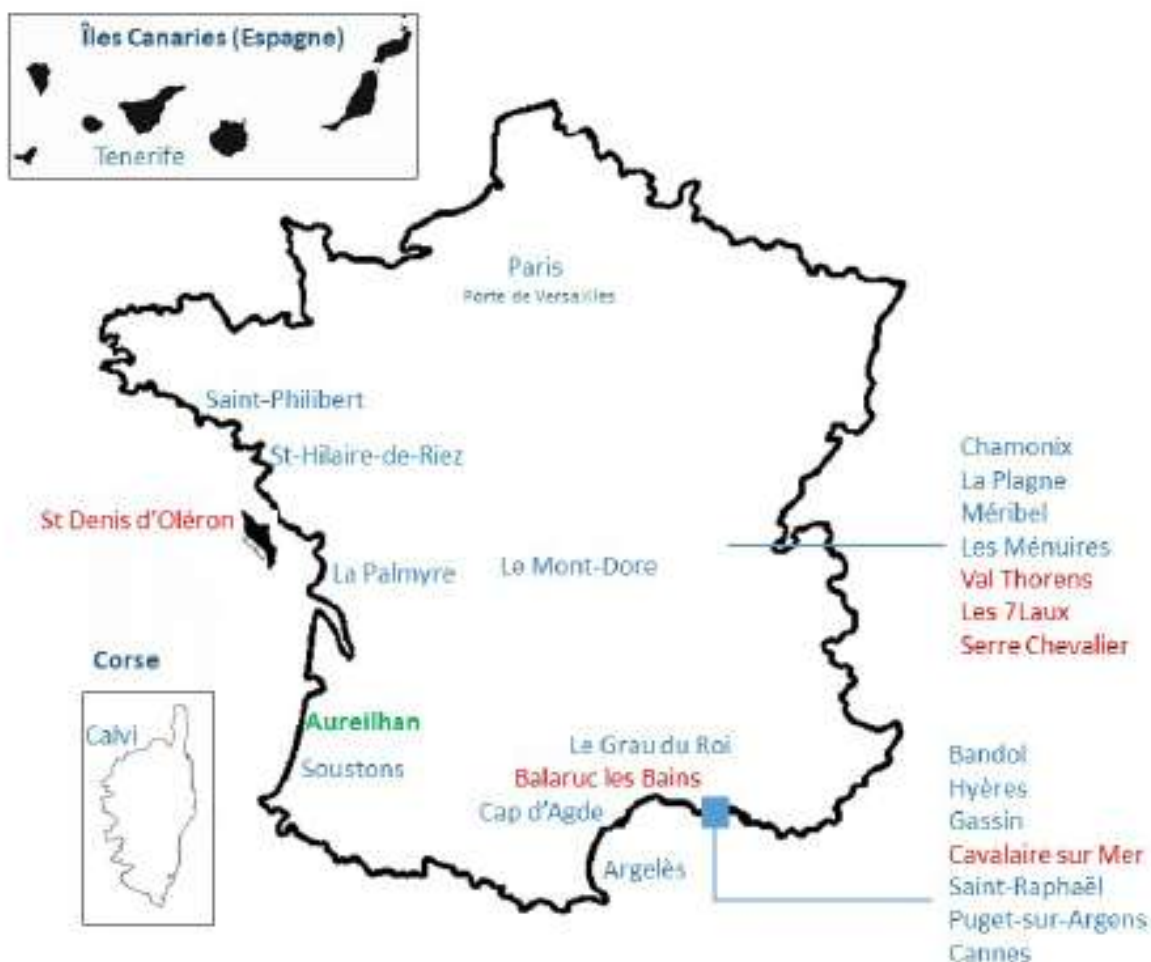
Pour les vacances d'hiver 2022, le choix s'est porté sur un séjour promotionnel à La Toussuire (Savoie) dans la résidence "le Chalet des Cimes" de Néméa, dans un appartement de 3 pièces (6 pers) qui a remporté un franc succès (6 semaines sur 6).



Bilan mandature 2019 - 2023

	Nombre de participations			
	2019	2020	2021	2022
Patrimoine	517	380	613	568
Catalogue hors patrimoine	733	598	719	888
Résidences hôtelières	207	77	32	184
Clubs	48	0	19	30
Subventions <i>a posteriori</i>	2 253	2 159	2 445	2 270
Total	3 758	3 214	3 828	3 940

Entre le début et la fin de mandature la participation a légèrement augmenté malgré une période difficile pour le tourisme. On note une nette augmentation du nombre de séjours choisis dans les catalogues Caes soit plus de 16 % par rapport à 2019.



Patrimoine Caes

La fin de l'amortissement d'un certain nombre de nos investissements et la perte de biens due à la fin de sociétés civiles nous appelaient à prendre de nouveaux engagements pour continuer à proposer des hébergements de vacances à des tarifs concurrentiels.

Nous avons donc fait l'acquisition de :

- Un mobile home avec accès PMR installé à Saint-Denis d'Oléron (Charente-Maritime) au camping « Les Beaupins » labellisé Clef Verte.
- Des parts sociales au village de vacances « Les Ramayes » à Prapoutel les 7 Laux (Isère), pour 8 lits en pension complète, pendant toute l'ouverture du village en hiver et en été.
- Des parts sociales dans la résidence « Les Agaves » à Cavalaire-sur-Mer (Var) pour un studio 4 personnes et un appartement 2 pièces 5 personnes en juillet et en août.
- Des parts sociales au village de vacances « Lo Solehau » à Balaruc-les-Bains (Hérault), pour 6 lits en pension complète pendant toute l'ouverture du village de mars à octobre.
- Des parts sociales dans la résidence « Le Gypaète » à Val Thorens (Savoie), pour un studio 4 pers, pendant 3 semaines en février.
- Des parts sociales dans une résidence à Serre Chevalier (Hautes Alpes) pour un studio 4 personnes pendant toute la période des vacances d'hiver.

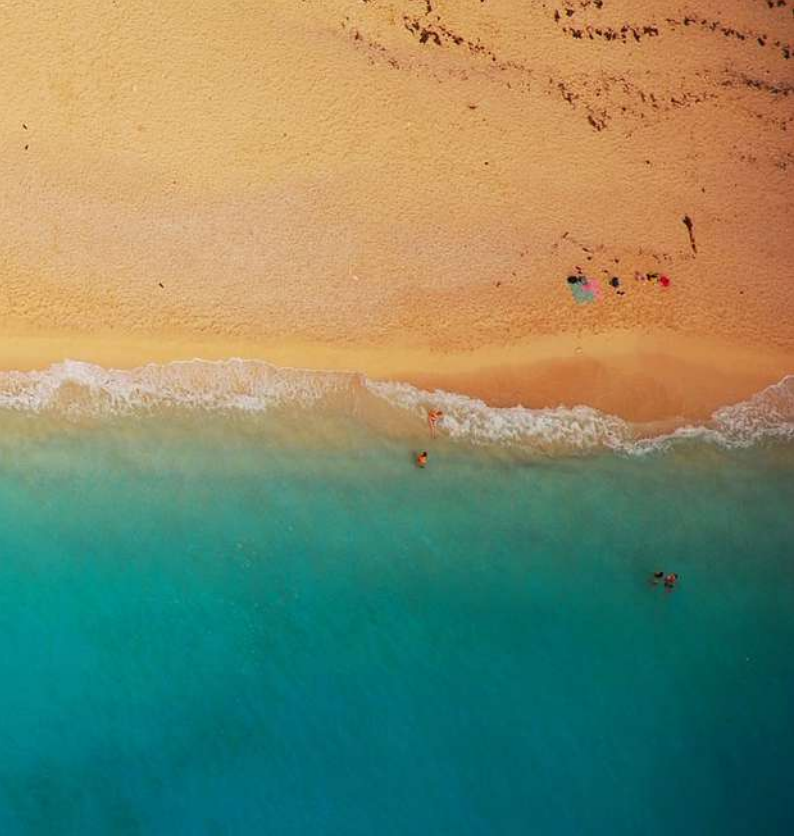
Enfin, un projet pour un mobil home 6 personnes au camping Eurolac Tohapi à Aureilhan (Landes) devrait être finalisé prochainement.

Périodes Covid (2020-2022)

En 2020, le Caes a pu grâce à son patrimoine et à son engagement sur certaines destinations proposer des hébergements tout au long de l'été. Pour répondre à l'incertitude de cette période, le délai d'envoi des dossiers des subventions a posteriori a été réduit à deux jours. Cette mesure a été reconduite en 2021.

En 2021 pour encourager le départ en vacances une opération spécial COVID a été mise en place avec l'application du taux promotionnel 35-85 % sur tout le patrimoine et certaines destinations en France et en Espagne.

En 2022 une opération similaire a été reconduite pour les séjours du catalogue de mai à décembre.



Revalorisation des plafonds journaliers : Évolution des plafonds de subvention au cours de la mandature

Type d'hébergement	2012	2017	2019	2023	Augmentation
Séjour Catalogue : plafond par jour et par personne					
Location		48 €		54 €	12,5 %
Pension ou 1/2 pension			72 €	79 €	9,7 %
Village Club			120 €	135 €	12,5 %
Résidence hôtelière	54 €			60 €	11,1 %
Subvention a posteriori : plafond par jour et par personne					
Location		43 €		50 €	9,3 %
Pension ou 1/2 pension			65 €	71 €	9,2 %

Nouvelle subvention transport vers notre patrimoine

Pour le village vacances « La Balagne » à Calvi la subvention a été réactualisée prenant en compte le transport aérien selon les modalités suivantes :

Application du taux standard avec un plafond de 600 € sur les frais de transport pour un aller-retour (avion ou bateau) pour 4 personnes plus voiture et plus 50 € par personne supplémentaire.

Pour la résidence « Marazul del Sur » à Tenerife :

Application du taux standard avec un plafond de 300 € sur les frais de transport aérien pour un aller-retour par personne.

Suite à la mise en place du nouveau site web du Caes nous avons mis à disposition [une application](#) pour estimer le montant des subventions du secteur Vacances.

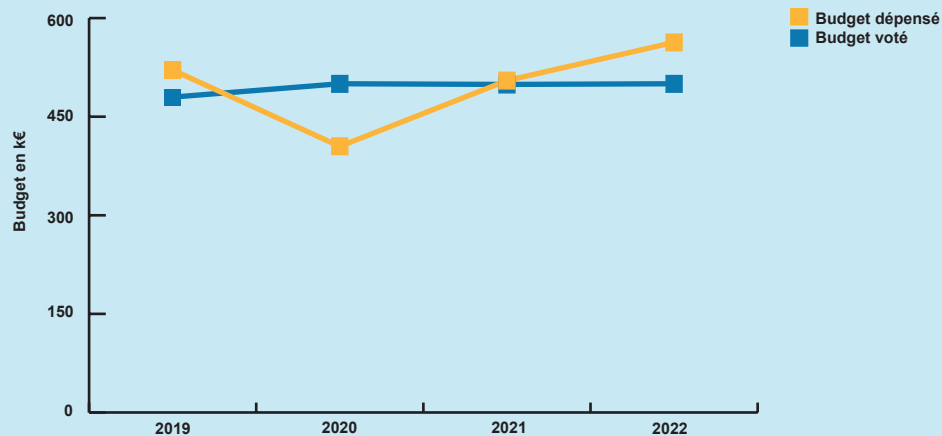
De nouvelles modalités de réservation des résidences hôtelières Adagio et Citadines ont été mises en place (2 nuits minimum).

Pour être plus à l'écoute des besoins des vacanciers, le secteur Vacances adresse aux ouvriers droit une enquête de satisfaction par mail dans laquelle ils sont invités à donner aussi bien les points positifs que négatifs de leur séjour. D'ores et déjà, nous notons un taux de retour de 50 %. Nous remercions toutes les personnes qui nous répondent, c'est important pour le retour vers nos prestataires.

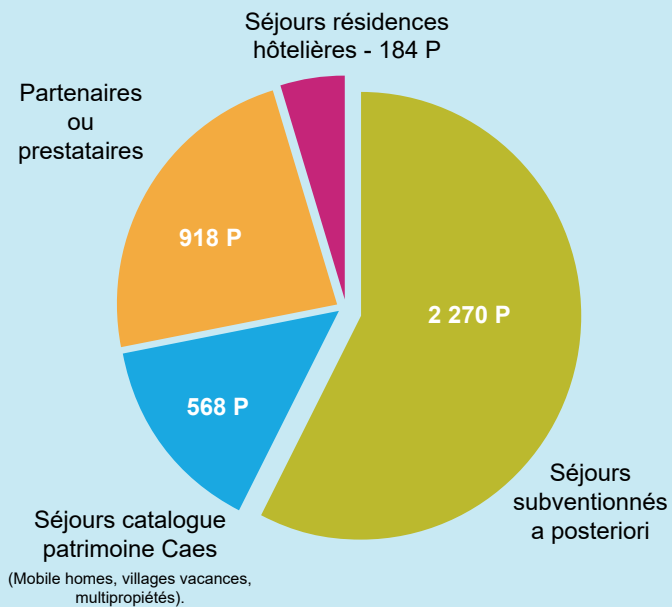
De nouveaux partenaires ont été agréés pour la subvention a posteriori : Vacancéole, ULVF, Ternélia, Parcours vacances et Appart'City.

Pour un tourisme durable et écoresponsable, les critères des partenaires agréés ont évolué permettant de valider les prestataires labellisés Clef verte.

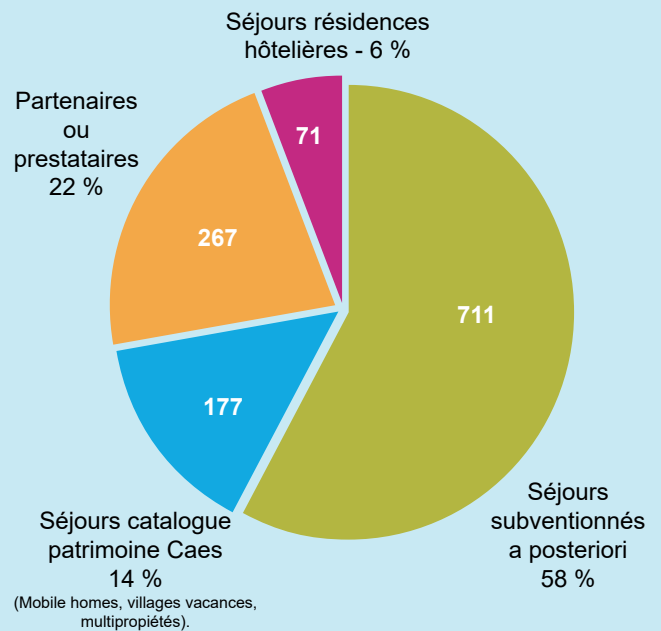
• Évolution du budget du secteur Vacances depuis 2019 en k€.



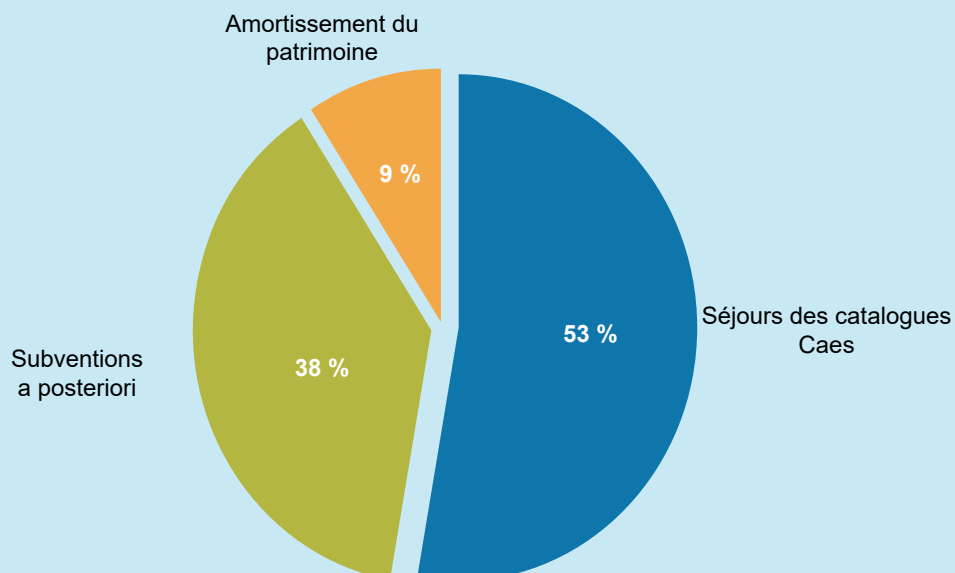
• Nombre de participations par activité.



• Nombre et pourcentage d'Ouvrants droit par activité.



• Répartition du budget du secteur en 2022.

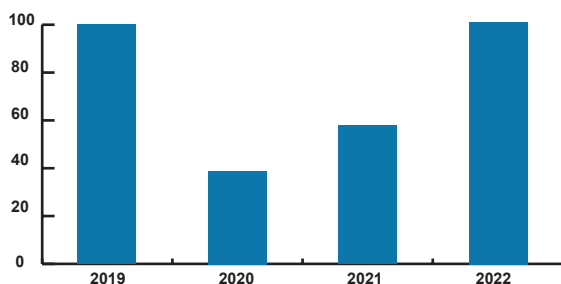


2022, la période Covid est enfin derrière nous !

Le secteur Sports du Caes cherche à vous accompagner dans votre pratique sportive sous forme de subventions pour des stages sportifs, des inscriptions à des compétitions ou l'achat de coupons Sport ANCV pour le règlement de vos cotisations sportives. Mais également en cherchant à vous faire découvrir d'autres pratiques sportives, de pleine nature, en vous proposant des activités collectives généralement encadrées et la plupart du temps accessibles à tous.

Le bilan de cette année 2022, montre que nous avons enfin retrouvé une participation équivalente à celle de 2019, c'est-à-dire d'avant Covid avec 577 participations (233 en 2020, 341 en 2021). Croisons les doigts mais l'épisode Covid semble être derrière nous ! Votre moyenne d'âge pour ce secteur est de 45 ans avec un taux moyen de subvention de 47 %. Nous avons dépensé en 2022 la somme de 58 820 €, répartie à 29 % en activités collectives, 16 % en stages, 6 % en compétitions et 48 % en coupons sport.

Pourcentage de participation comparées à 2019



Nous avons pu vous proposer 10 activités collectives mais nous avons dû en annuler la moitié faute d'un nombre suffisant de participants. C'est toujours difficile pour nous de savoir ce qui pourrait vous attirer, une activité fonctionnant une année mais pas forcément l'année suivante.

Ainsi nous vous avons proposé un trek au Maroc, au cœur du Haut-Atlas central, où se nichent les Aït Bougmez, la "vallée heureuse" dont les Berbères sont les gardiens. Des villages de terre ocre étagés sur les versants de la montagne, dominant les champs de blé, d'orge et de maïs. Agriculture, élevage



Gorges du Tarn : "Du haut des gorges les vues étaient magnifiques. Le beau temps était de la partie, les baignades aussi", Antoinette Jobert, retraitée.

et artisanat rythment la vie des villageois. Dans cette vallée d'altitude, le temps s'écoule lentement. Cette randonnée familiale proposée pendant les vacances de la Toussaint a connu un vrai succès puisque nous avons pu faire partir 2 groupes pour un total de 43 personnes.

Nous avons repris cette idée d'activités familiales pour 2023 en vous en proposant d'autres calées sur les vacances scolaires. A noter que cette activité trek avait été organisée de manière conjointe avec le secteur Loisirs-Culture pour la découverte, le temps d'un week-end, de la ville de Marrakech.

Trois personnes ont pu partir faire de l'initiation au ski de randonnée grâce à notre partenariat avec le Club Alpin Français de la Recherche Scientifique Francilienne. Un grand merci à David Minault, président du Clas de Nantes, qui a pu nous organiser, via l'office de tourisme du Golfe du Morbihan, une découverte de GR34 sillonnant ce golfe. Vous avez été 6 à pouvoir longer ces côtes mythiques.

La randonnée dans le Jura a elle, failli être annulée faute de participants mais grâce à notre prestataire nous avons pu "greffer" nos 3 partants sur un autre groupe.



Trek au Maroc - Groupe 1

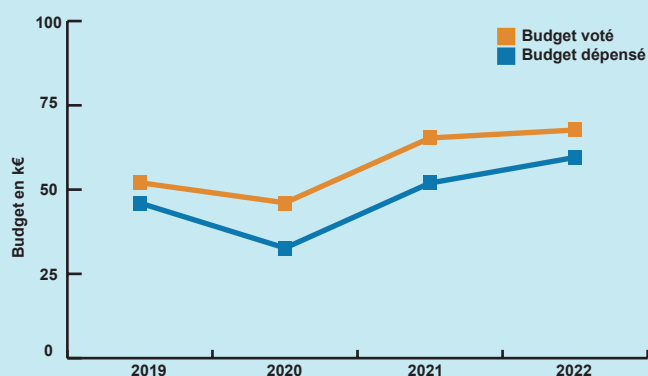
Enfin vous avez été 7 randonneurs à pouvoir découvrir cet autre bijou français que sont les gorges du Tarn. Vous avez pu découvrir le Point Sublime, le château de Peyrelade, le château de Blanquefort, le hameau de la Sablière et, vous accompagnant tout au long, le vol lent des vautours.

Vous avez été 36 à pouvoir suivre un stage sportif, 43 à participer à une manifestation sportive en compétition ou pas et 436 à avoir bénéficié de coupons sport.

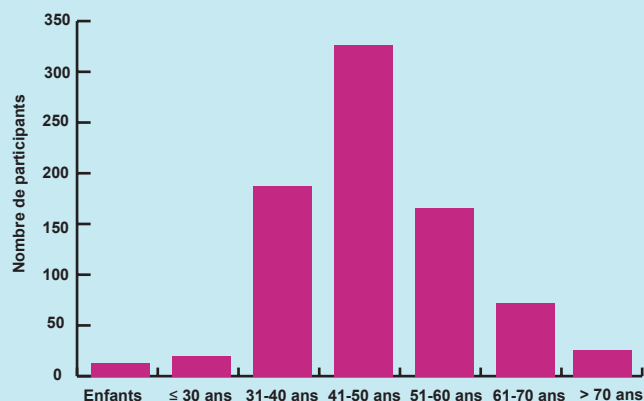
Trek au Maroc - Groupe 2 : " Nous avons été enchantés par le parcours des randonnées avec de magnifiques paysages et un choix d'hébergements confortables", Claudia, Clas de Strasbourg.



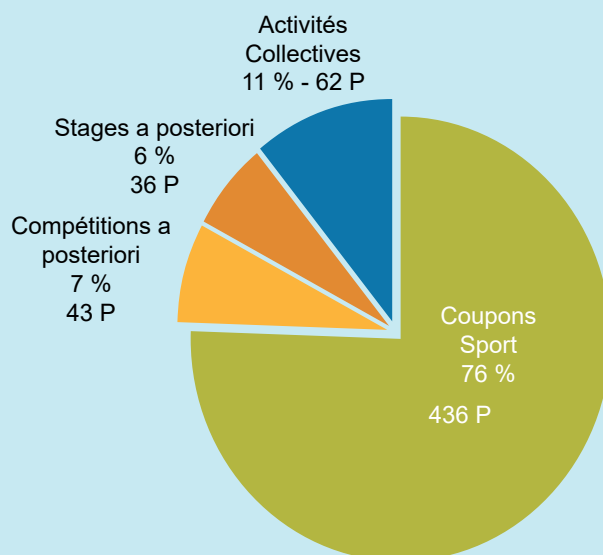
• Évolution du budget du secteur Sports depuis 2019 en k€.



• Nombre de participants par tranche d'âge en 2022.



• Répartition du budget par activité du secteur (en %) et nombre de participants (P) par activité en 2022.



Un secteur, deux sous-secteurs pour mieux vous servir

Le secteur Jeunesse subventionne nos jeunes âgés de 0 à 20 ans révolus (jusqu'à la veille du 21ème anniversaire). Il comprend deux sous-secteurs avec des finalités différentes :

Jeunesse I : Propose, par saison, un catalogue de séjours de colonies de vacances (subventionnés entre 20 et 70 %) et subventionne aussi des séjours choisis par les parents (dit séjour « a posteriori ») ainsi que les séjours scolaires, le camping, les auberges de jeunesse, etc.

Jeunesse II : Subventionne principalement les activités sportives culturelles et de loisirs (ASCL), les activités de loisirs sans hébergement (ALSH) ainsi que les compétitions sportives et séjours mini-camps.

Bilan 2022

Nombre total de subventions : 2202 (1502 Jeunesse II et 780 Jeunesse I, 140 pour le soutien scolaire).

Budget total dépensé : 472 973 € dont (253 796 € en Jeunesse I, 41 029 € en Soutien Scolaire, 178 148 € Jeunesse II)

Il y a peu de différence entre les budgets dépensés en 2019 (année « normale ») et 2022 (voir ci-dessous bilan du mandat). Cependant, nous avons noté que les classes transplantées sont bien en-dessous : 238 enfants en 2019 contre 108 enfants en 2022. La crise sanitaire des années 2020 et 2021 a eu des conséquences importantes sur l'organisation de ces activités scolaires. En 2023, il semblerait que la reprise commence à se faire.

On a aussi noté une différence de 65 enfants sur les séjours proposés sur catalogue entre 2019 et 2022.

D'autre part, 140 enfants ont bénéficié d'une subvention soutien scolaire pour un montant de 35 786,72 €.



Faits marquants de 2022

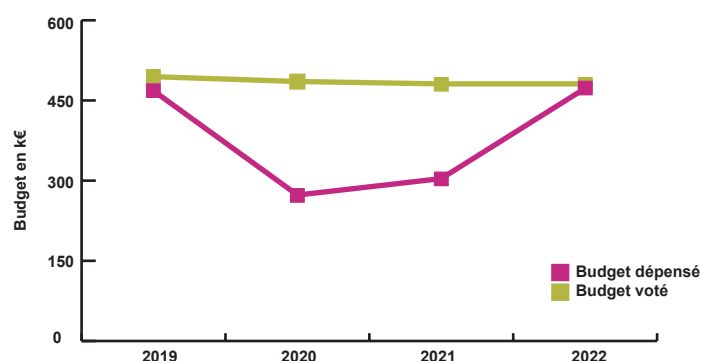
Prolongation des actions spéciales Covid :

Taux promotionnel (35-85 %) et doublement du plafond journalier pour les stages sans hébergements, mini-séjours, mini-camps et activités de loisirs sans hébergement durant l'été ; renouvellement en 2022 du « soutien scolaire », avec un plafond 500 € et taux promotionnel de 35-85 % et plus de séjours proposés en promotion.

Bilan du mandat 2019 - 2022

Budget voté et dépensé par année de 2019 à 2022 :

Année	B. voté (k€)	B. dépensé (k€)
2019	495	468,26
2020	485	272,32
2021	480	303,29
2022	480	473



Améliorations apportées au secteur durant ce mandat :

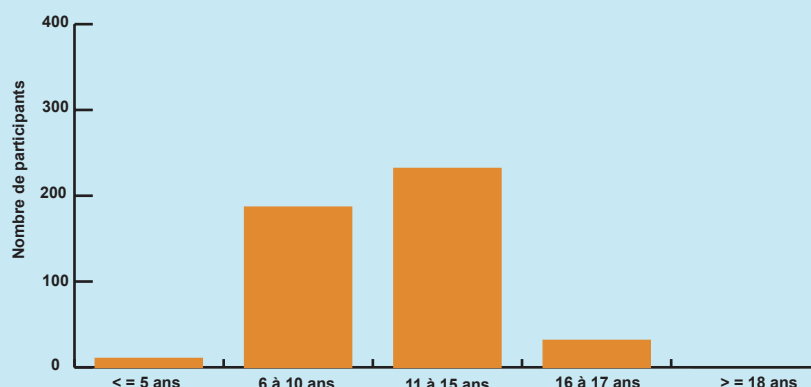
2020 : Tous les séjours Caes de l'été au taux 35-85 % et mise à ce taux de plus de séjours d'automne ainsi que les (CLSH/ALSH) et mini-séjours/mini camps pendant les mois de juillet et août 2020.

2021: Mesures spéciales Covid : Subvention pour le « soutien scolaire » des enfants de moins de 26 ans avec plafond de 500 €/enfant et un taux de subvention promotionnel compris entre 35 et 85 %. Les accueils en Centre ou Accueil de Loisirs Sans Hébergement (CLSH/ALSH) ainsi que les mini-camps et les mini-séjours ont été subventionnés au taux de 35-85 % durant les mois de juillet et août 2021 avec un plafond augmenté à 60 €/jour.
Subvention sur la grille 35-85 % de tous les séjours Automne 2021 de notre catalogue.

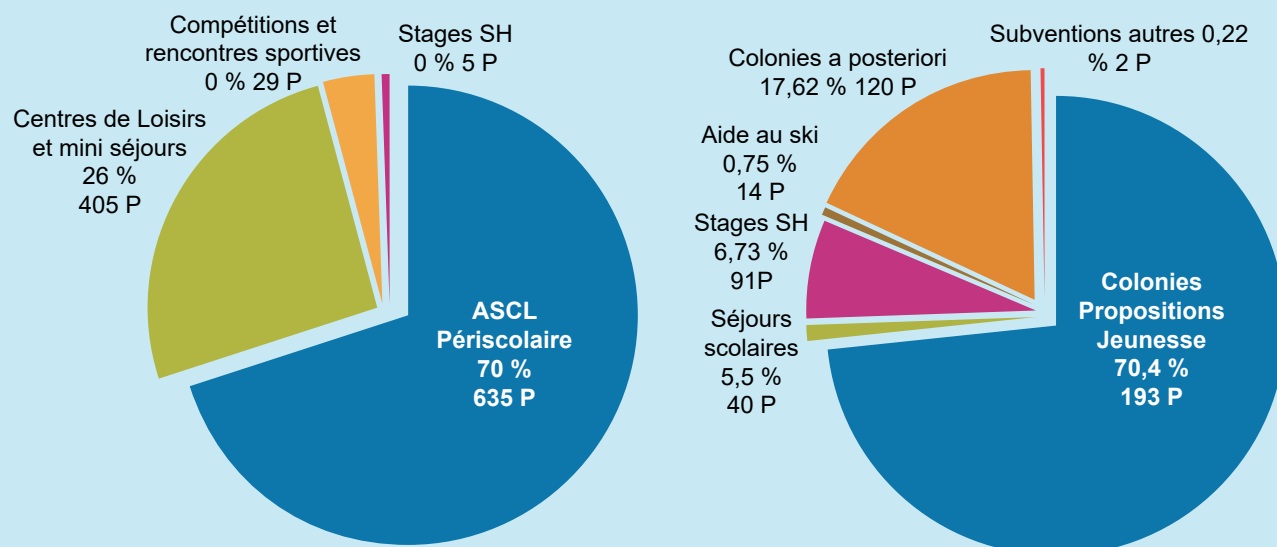
2022: Re conduite des mesures anti-Covid prises en 2021. Tous les séjours été 2022 des enfants en situation de handicap subventionnés à 35-85 %. Les mêmes taux de subvention ont été appliqués pour les Stages Sans Hébergement (SSH) (Jeunesse I et Jeunesse II).

Ajustement des plafonds journaliers de Jeunesse I Les plafonds journaliers ont été augmentés pour prendre en compte (partiellement) l'inflation. Ils ont été fixés comme suit : Vacances en France et classes de nature passent de 115 € à 130 €, séjours étranger, neige : les 15 premiers jours : de 125 € à 140 €. Tout séjour au-delà de 15 jours : de 92 € à 103 €.

• Nombre de participants par tranche d'âge.



• Répartition du budget par activité du secteur (en %) et nombre de participants (P) par activité.



Le Secteur Solidarité et Handicap du Caes Inserm propose aux agents Inserm actifs et retraités :

Des prêts à Taux Zéro :

Montant maximum accordé : 4 200 €

Remboursable en 50 mois maximum

Pour l'achat de matériel ou les aménagements spécifiques liés au handicap montant maximum accordé :

5 000 €

Remboursable en 72 mois maximum

Des subventions exceptionnelles à 85 % :

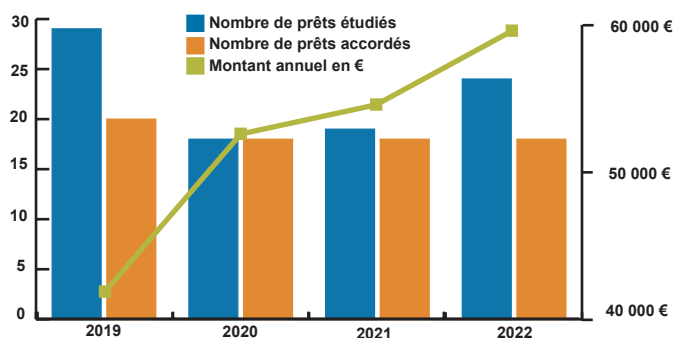
Permettent aux ouvriers droit en grande difficulté financière, sociale ou familiale d'accéder plus facilement aux prestations proposées par le Caes (hors secteur Voyages).

Des aides spécifiques pour les personnes en situation de handicap :

- Demi-part supplémentaire pour calculer le QF
- Déplafonnement du montant annuel des subventions
- Conservation du statut d'ayant droit des enfants en situation de handicap
- Secteur Jeunesse : subvention a posteriori au taux majoré 20-70 % pour les colonies
- Secteur Vacances : subventions a posteriori sur des séjours auprès de partenaires non agréés par le Caes (avec maintien du plafond journalier) ou des subventions hors du plafond journalier pour les séjours proposés sur le catalogue Caes.
- Depuis 2022, nouvelle subvention *a posteriori* des activités sportives, culturelles et de loisirs pratiqués à l'année des ouvriers droit, conjoint et enfants de plus de 21 ans à charge, en situation de handicap.

En 2022, 30 ouvriers droit du Caes, faisant face à des problèmes financiers, ont fait appel au secteur Solidarité et Handicap en sollicitant un prêt ou en demandant une subvention exceptionnelle à 85 %.

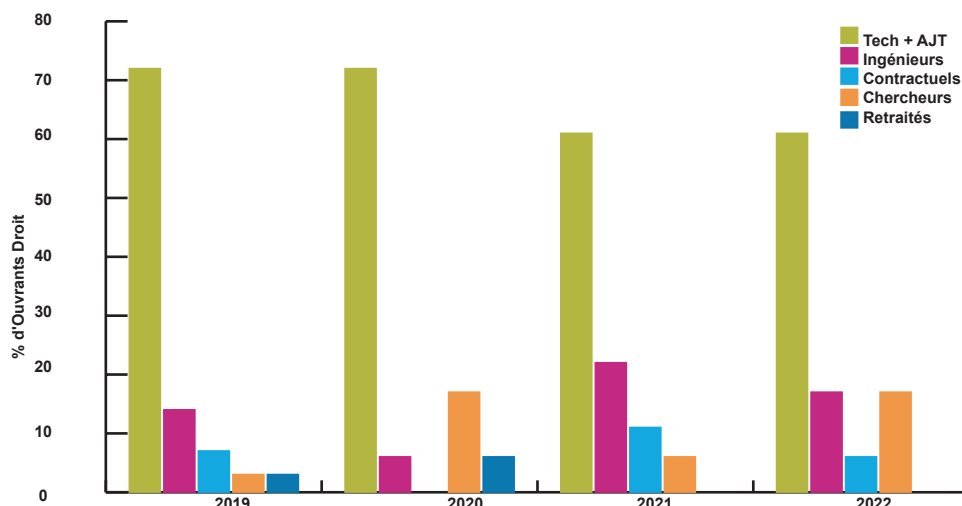
Évolution des demandes de prêts étudiés par rapport aux prêts accordés



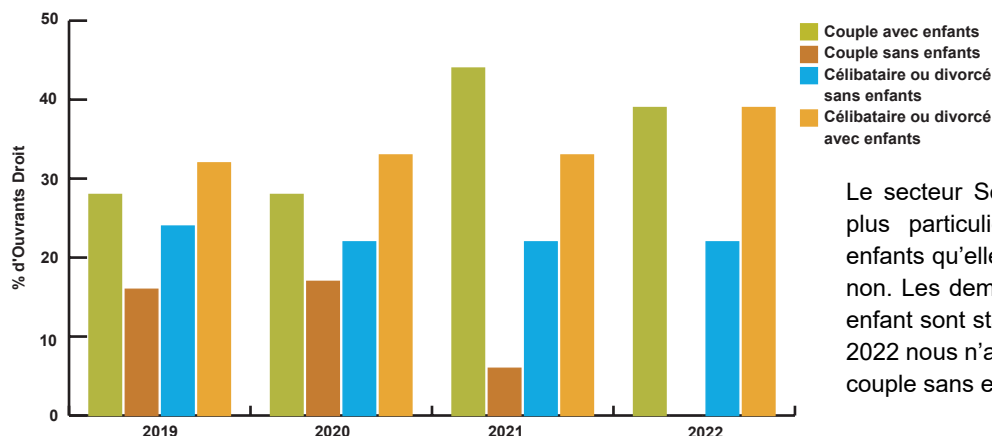
La commission Solidarité et Handicap a étudié 24 dossiers de demande de prêts dont 18 ont été acceptés pour un montant total de 59 300 €. Certaines demandes de prêts n'ont pas été accordées car les critères d'éligibilités n'étaient pas présents. Le nombre de prêts accordés est identique à celui de 2020 et 2021 mais pour un montant total supérieur de 5 000 €.

Répartition des demandes de prêts par catégorie professionnelle

Comme en 2021, plus de 60% des demandes de prêts ont été faites par les agents de catégories B et C (Techniciens et AJT). Les demandes des agents de catégorie A (Ingénieurs et Chercheurs) sont en légère baisse par rapport à 2021. Par contre, les contractuels se sont plus retournés vers le Caes pour demander de l'aide.

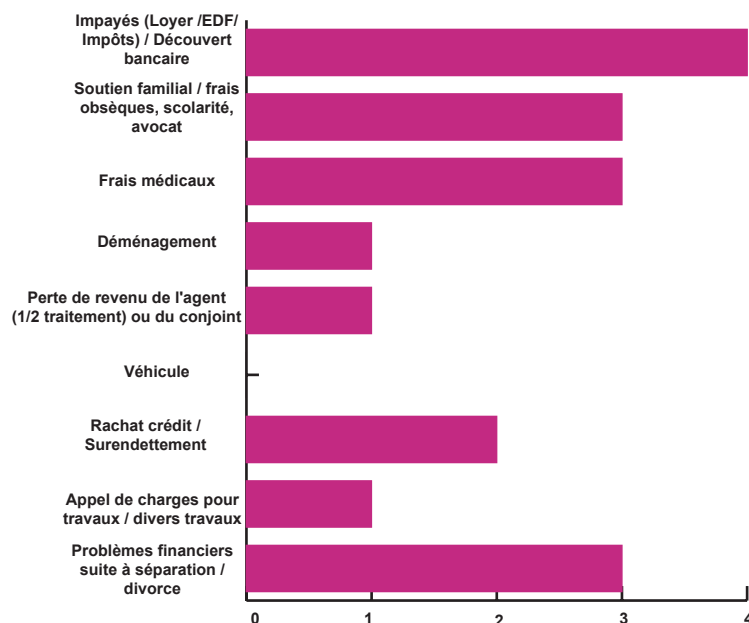


Répartition des demandes de prêt par situation familiale



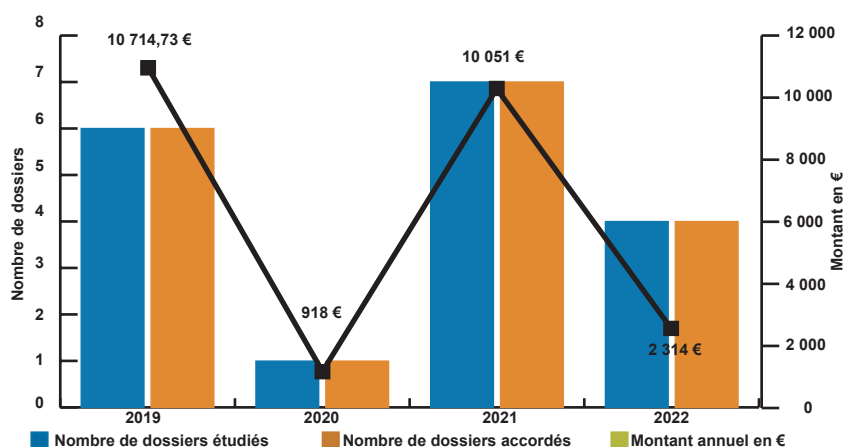
Le secteur Solidarité et Handicap a aidé plus particulièrement les familles avec enfants qu'elles soient monoparentales ou non. Les demandes des célibataires sans enfant sont stables par rapport à 2021. En 2022 nous n'avons pas eu de demande de couple sans enfant.

Problématique à l'origine des demandes



Les motifs de sollicitation de prêts pour 2022 ont été répartis entre remboursement de dettes conduisant à des découverts bancaires, du soutien familial, des frais médicaux non pris en charge par la CPAM et pour finir des problèmes financiers liés à des séparations / divorces.

Subvention exceptionnelle à 85 %



Le nombre de demandes 2022 est en légère baisse par rapport à 2021. Sur ces 4 demandes, 2 demandes étaient pour permettre le départ en vacances d'un adolescent en situation de handicap dans de bonnes conditions avec un éducateur personnel. Les 2 autres subventions ont été accordées à des ouvriers droit pour les aider à se loger pendant leur cure thérapeutique.

Durant l'année 2022, la commission « Loisirs et Culture » a réalisé des séjours Made In France.

Le secteur Loisirs et Culture a pour objectif de proposer aux agents actifs et retraités de l'Inserm et à leur famille, des activités culturelles ou/et de loisirs (spectacles, musées, expositions...), ainsi que des séjours en France, dans des villes européennes, avec des subventions, pour permettre à de nombreuses personnes de participer et/ou découvrir de nouveaux horizons.

L'année 2022 a été extraordinaire, car ce sont 612 personnes et leur famille qui ont bénéficié du secteur Loisirs et Culture. Les séjours prévus en 2020 et 2021, ont enfin pu se réaliser. 168 personnes ont profité d'Amsterdam, des Lacs Italiens et de La Palmyre.

Dans le cadre des festivités des 50 ans du Caes Inserm, le secteur a proposé aux agents un séjour à Londres (en coup de cœur 35 – 85 %), découverte du British Museum avec la fameuse pierre de Rosette, combiné avec la visite des studios d'Harry Potter. En tout ce sont 148 personnes (104 adultes et 44 enfants) qui ont déambulé dans les rues de Londres.

Avec le responsable du secteur Sports, nous avons discuté de faire une alliance entre nos deux secteurs pour associer la culture et le sport. Cela nous a conduits à proposer un séjour à Marrakech dans la continuité du trek au Maroc, également au taux promotionnel 35 – 85 %. Ce sont 45 personnes qui ont découvert Marrakech, la ville rouge.

Sans oublier notre week-end Clas qui s'est déroulé à Nantes. 22 personnes ont découvert cette ville avec son dynamisme culturel (les Machines de l'île), son atmosphère conviviale et son riche patrimoine historique (le château des ducs de Bretagne), associés à des agents nantais (26 personnes) pour un dîner croisière des plus gourmands.



Amsterdam; Les Lacs Italiens, Londres

Bilan 2019 - 2022

Voici le temps de faire le bilan de nos 4 années ensemble. Malgré la situation au cours de ces années, vous avez été nombreux à manifester votre confiance au secteur Loisirs et Culture.

Le secteur « Loisirs et Culture » vous a permis de voyager, de découvrir, de rêver et d'échanger en France et en Europe. Nous sommes partis pour une rétrospective de ces 4 années avec de formidables témoignages qui nous montrent à quel point le Caes est important pour les agents et leur famille :

En 2019, les choix de la commission Loisirs et Culture avaient encore rencontré un franc succès avec 280 participants (291 participations). Ces agents avaient pu découvrir au cours de l'année, Naples, le Périgord Noir, Madrid et Grenoble. Les week-ends à Naples (40 participants) et Madrid (40 participants) ont été très demandés. Ces deux destinations étaient des « coup de cœur » avec une subvention de 35-85 %.



Maroc, 2022

Les familles de leur côté avaient pu découvrir le Périgord Noir (26 participants dont 8 enfants) berceau de la préhistoire. Comme chaque année, un Clas régional propose un programme de découverte de leur ville. Pour 2019 c'était Grenoble. Une trentaine de participants associés à des agents grenoblois participaient à ce week-end.

En 2020, tous nos projets ont été « chamboulés » suite à la crise sanitaire et ont été reportés en 2022.

Pour fêter les 50 ans du Caes nous avons lancé le concours logo. Cet événement a rassemblé 80 participants dont beaucoup d'enfants. Ce concours a rencontré un très grand succès que ce soit dans la conception ou dans les votes. Nous avons reçu 80 œuvres toutes catégories confondues et nous avons eu plus de 1 400 votants. Ce qui montre bien l'intérêt que porte les agents au Caes.

Pour l'année 2021, nous avons décidé de proposer des courts séjours « famille » en France durant les vacances scolaires de la Toussaint. Nous avons proposé un séjour tourné vers la mer avec la découverte de la Côte d'Opale (36 participants). Autre séjour Made In France : Paris... la ville Lumière... 20 personnes ont participé à ce séjour découverte. Sans oublier notre week-end Clas qui s'est déroulé à Bordeaux, avec notamment la visite du centre historique de la ville et un dîner croisière sur la Garonne (39 participants associés à des agents bordelais).

Afin d'aider au mieux les familles durant cette période, nous avons décidé de mettre en place plusieurs actions : application de la grille au taux promotionnel (35 - 85 %) et la prise en charge des chambres individuelles.

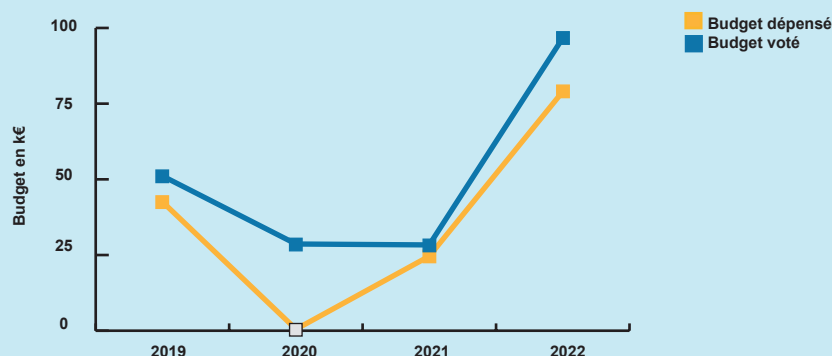


Week-end Clas Bordeaux, 2021

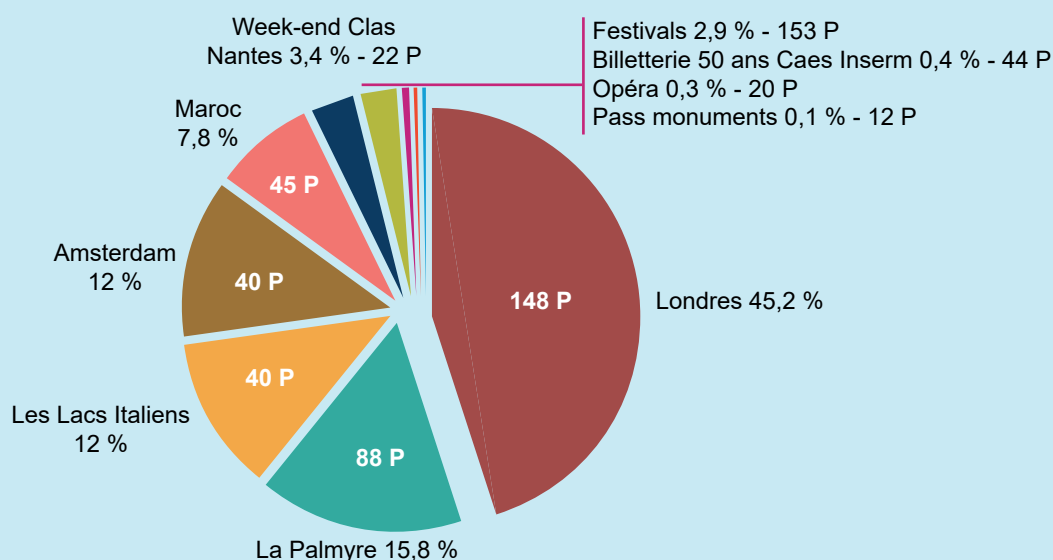


Naples, 2019

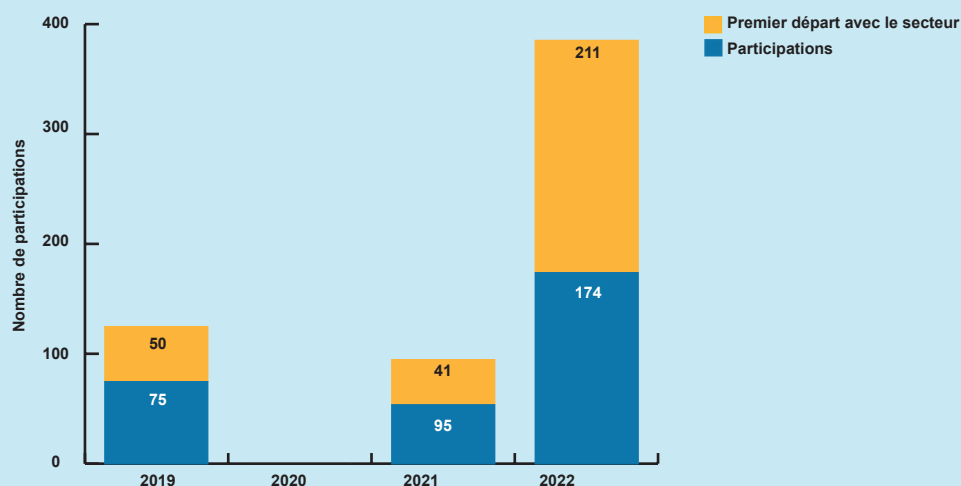
• Évolution du budget du secteur Loisirs-Culture depuis 2017 en k€.



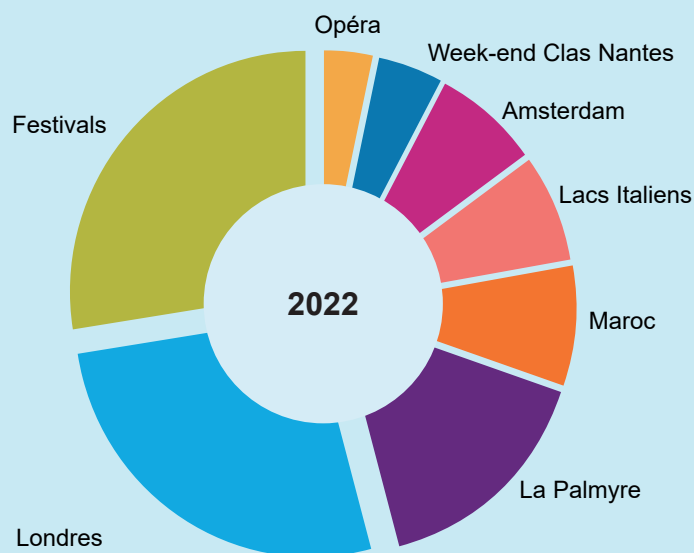
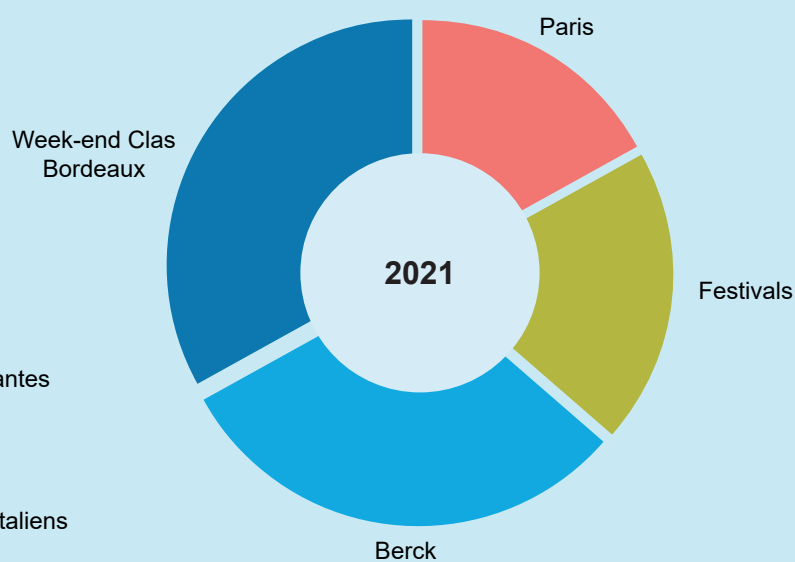
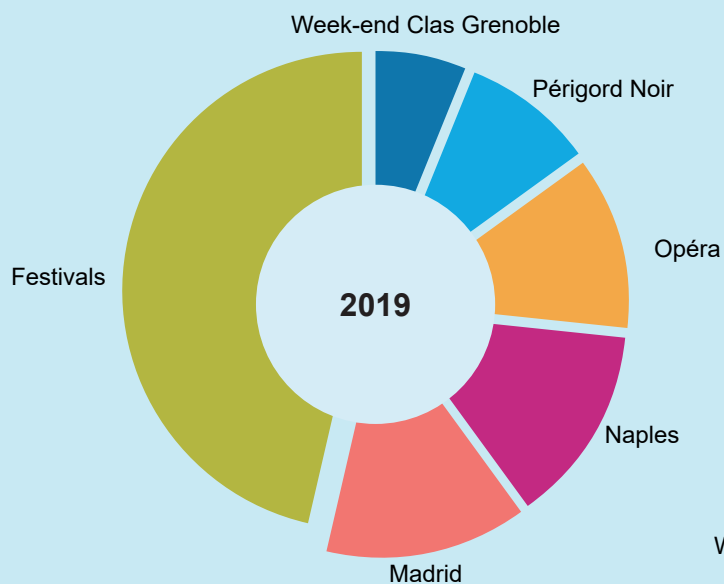
• Répartition du budget par activité du secteur (en %) et nombre de participants (P) par activité.



• Nombre de premières demandes en relation au nombre total de participations par année.



• Participations par activité (2019-2022).



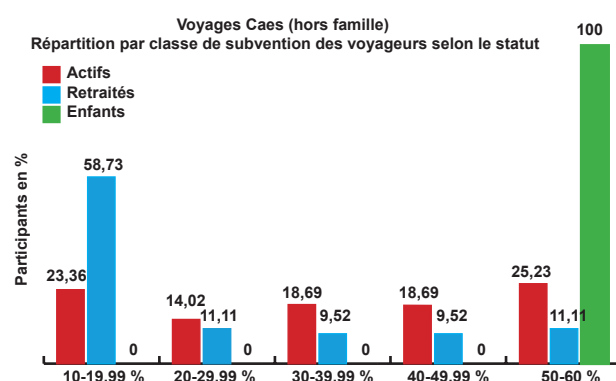
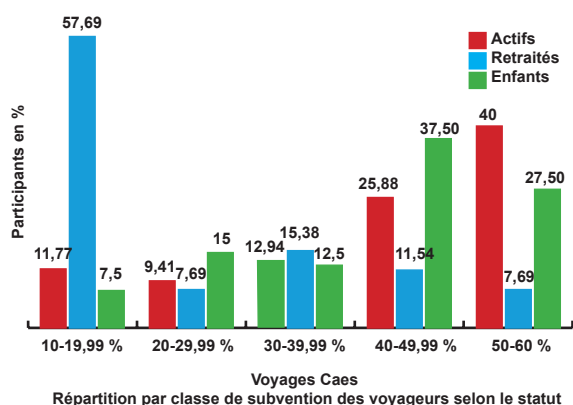


Norvège

La mandature 2019-2022 avait démarré sous de bons auspices puisqu'elle avait été inaugurée par des voyages Caes à destination de l'Afrique du Sud et de l'Inde du Nord et se clôturait par un voyage familles à destination de la Laponie lors des congés de fin d'année. En 2020, la pandémie de Covid19 réduisait à néant toute velléité de voyages, qui pouvaient enfin reprendre en 2021 lors des vacances de la Toussaint avec comme destination les voyages familles vers le Costa-Rica et la Réunion qui réunissaient de nombreux participants. Avec l'exercice 2022, la mandature se clôt de manière classique : trois voyages Caes vers l'Ouzbékistan, l'Égypte et le Canada, deux groupes pour cette dernière destination, et un voyage famille en Crête lors des vacances de la Toussaint.

Comme chaque année, la commission voyage se réunit 2 fois : La 1ère réunion a pour objet le choix des destinations, il s'ensuit un appel d'offres à destination des partenaires (agences de voyages spécialisées dans les groupes) et l'étude des devis. A l'issue de cette phase, les résultats sont présentés à la commission qui émet un vote consultatif sur les destinations, vote transmis au Cnas de juin qui vote les destinations définitives proposées pour l'année suivante.

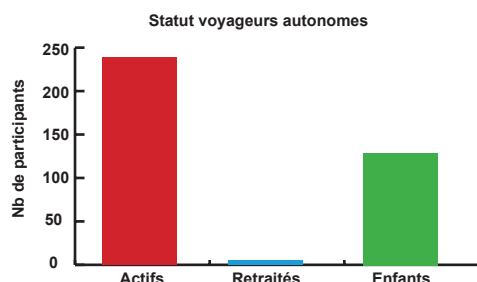
L'analyse de la typologie des voyageurs en fonction du type de voyages Caes Inserm ou Autonomes montrent que les voyages Caes Inserm hors familles sont plébiscités par les retraités qui représentent presque la moitié des voyageurs. D'autre part ce sont les retraités aisés qui utilisent le plus ce mode de voyage puisque 60 % de ces personnes bénéficient d'un taux de subvention compris entre 10 et 19,99 %, les 4 autres classes de subvention regroupant chacune environ 10% de voyageurs, à l'inverse les actifs sont répartis de manière plus égale dans toutes les classes de subvention.



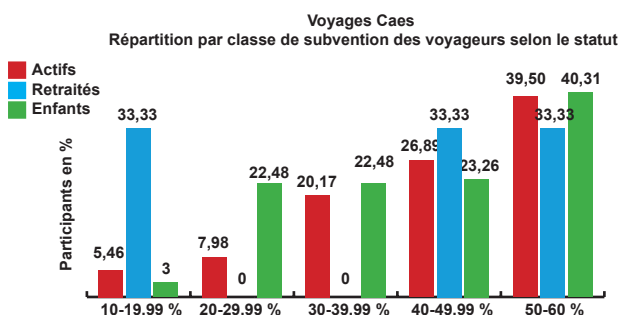
Les voyages Caes Inserm familles présentent un taux de participation croissant parallèle au taux de subvention pour les actifs et les enfants et l'on retrouve une distribution analogue à celle des voyages hors familles pour les retraités qui s'inscrivent aux voyages familles c'est-à-dire avec prédominance des retraités à fort pouvoir d'achat donc à faible taux de subvention.

Secteur Voyages

En ce qui concerne les voyages autonomes les actifs et les enfants représentent presque la totalité des voyageurs bénéficiaires de la subvention autonome, respectivement 64 % et 34 %, les retraités ne représentant qu'une fraction légèrement supérieure à 1 %.



Enfin si l'on s'attache au taux de subvention dont bénéficient les personnels pour cette prestation, plus le taux de subvention augmente et plus nombreux sont les bénéficiaires.



La répartition des voyageurs retraités bénéficiant de la subvention autonome n'est pas représentative puisque seules 6 personnes en ont bénéficié sur un total de 373 voyageurs.

Le podium des destinations qui recueillent les faveurs des personnels sont par ordre décroissant les Antilles (Guadeloupe et Martinique) 11,52 %, les USA 9,65 %, La Réunion 5,90 %.



Canada

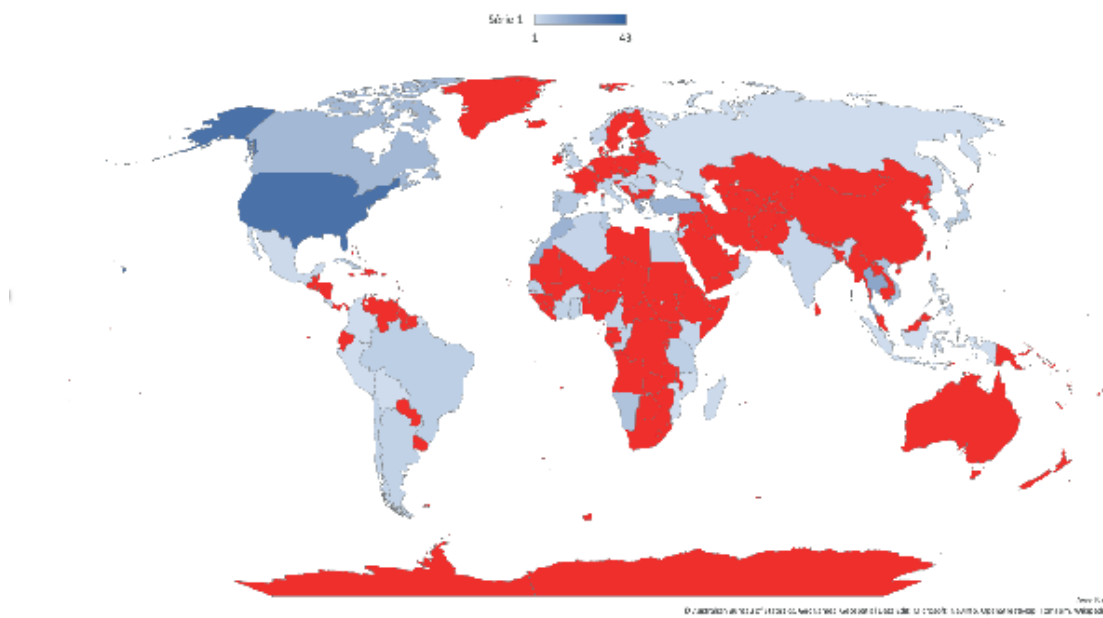


Egypte

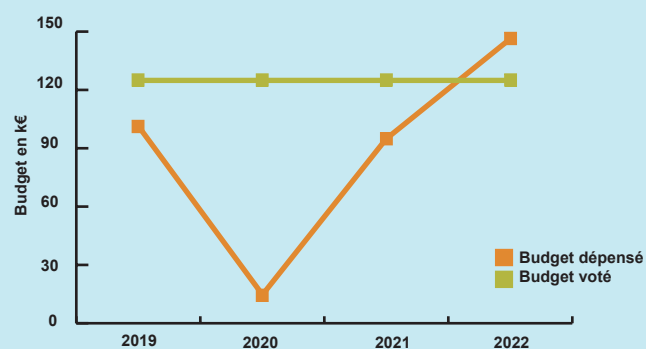


Ouzbekistan

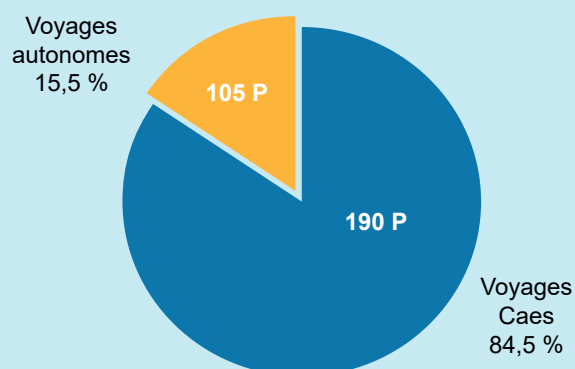
Destinations voyages autonomes



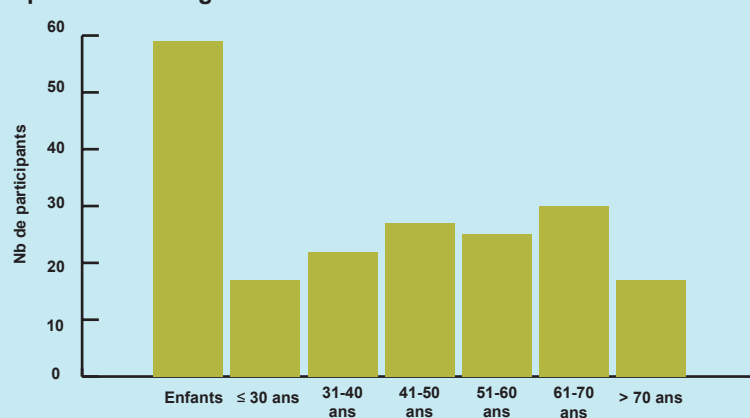
• Évolution du budget du secteur Voyages depuis 2019 en k€.



• Répartition du budget par activité du secteur (en %) et nombre de participants (P) par activité en 2022.



• Nombre de participants par tranche d'âge en 2022.



Voyage famille - Crète

Les retraités ? plus actifs que jamais ! Leurs activités sur quatre ans :

2019

L'année de nos records : 924 participations ! 55 aux retrouvailles, 24 à la Randonnée en étoile à Chapareillan et 41 à la Galette et 60 au repas avec la visite de l'École Militaire. Les sorties culturelles sont très appréciées, 129 participations, une ville un musée à Strasbourg sur 2 jours avec 15 personnes. Les expositions au nombre de 20 ont rencontré un franc succès avec 256 participations.

Depuis 2016 nous proposons une adhésion annuelle individuelle à la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Ce qui a permis à nos randonnées mensuelles de prendre une nouvelle orientation. Depuis 2 ans une nouvelle formule de randonnée a été mise en place : Randonnée en étoile 6 jours à la découverte d'un massif en France.



2020

Nous l'attendons, nous l'espérons, mais les grèves continuent, et la « pandémie du siècle » nous surprend le 17 mars. Tous nos projets sont abandonnés : les retrouvailles, la randonnée en étoile. Plus d'expos, plus de randonnées mensuelles.

Les restrictions de confinement s'allègent, nos courageuses randonneuses parisiennes masquées affrontent le bois de Boulogne et son parc Bagatelle. Une embellie nous laisse aborder la maison de Rosa Bonheur à Thomery avec 14 personnes, mais très vite un nouveau confinement nous prive de notre escapade à Marseille et du repas de fin d'année.



2021

Le secteur redémarre ses activités mais les retraités restent frileux pour participer aux activités, les Retrouvailles dans le Gers avec 42 personnes et la randonnée en Étoile dans le Cantal avec 17 personnes n'ont pas rencontré le succès habituel.

Au retour des vacances les restrictions sont levées : en septembre les grandes Eaux de Versailles 12 personnes, en octobre les 2 jours à Marseille 31 personnes, et la visite de Château-Thierry en octobre pour les 400 ans de La Fontaine 21 personnes.

Enfin la fin de l'année nous permet de nous retrouver avec une grande joie autour du repas annuel avec 60 personnes.





Théoule-sur-Mer, Retrouvailles 2022

2022

L'année 2022 a confirmé l'intérêt pour les journées culturelles. Il y avait 29 personnes à Amiens, 17 à Médan, 20 pour la découverte de Poitiers.

Les conférences et expositions ont également été appréciées avec 220 participations. Les randonneurs mensuels sont toujours aussi assidus, 28 cartes d'adhésion à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et 161 participations. La randonnée en étoile à Villard-de-Lans 12 participants, les dénivelés ont effrayé une partie des fidèles.

Les activités très attendues comme la Galette avec 34 personnes, le repas annuel accompagné d'une visite a rassemblé 60 personnes ; les retrouvailles, rassemblement des agents retraités de toute la France à Théoule-Sur-Mer a permis à 56 personnes de fêter les 50 ans du Caes.

Un grand nombre de retraités ont participé à la grande soirée du 15 octobre « fête des 50 ans du Caes », preuve de leur attachement à celui-ci, certains ayant participé de près ou de loin à sa création.



Carte des sorties culturelles

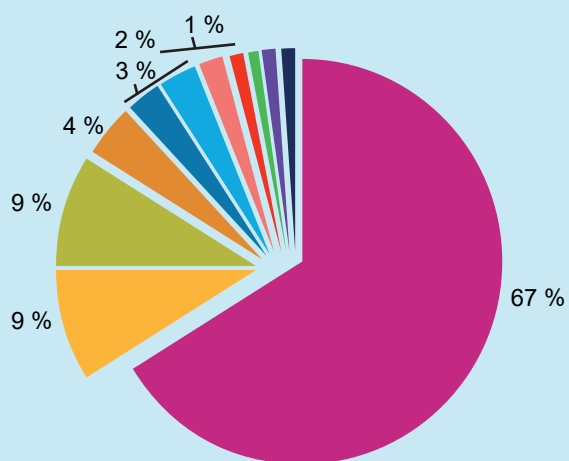


Randonnée Fontainebleau 2022

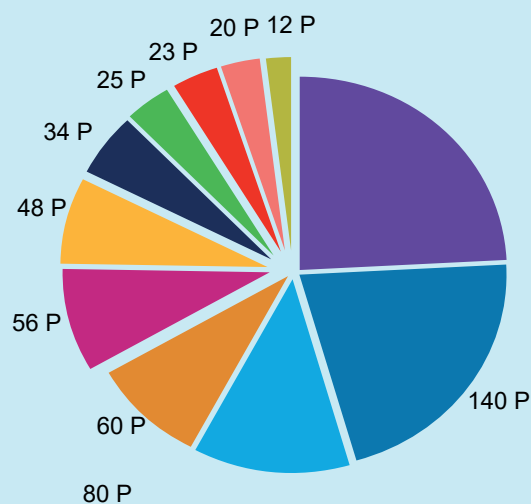
• Évolution du budget dépensé du secteur Retraités depuis 2017 en k€.



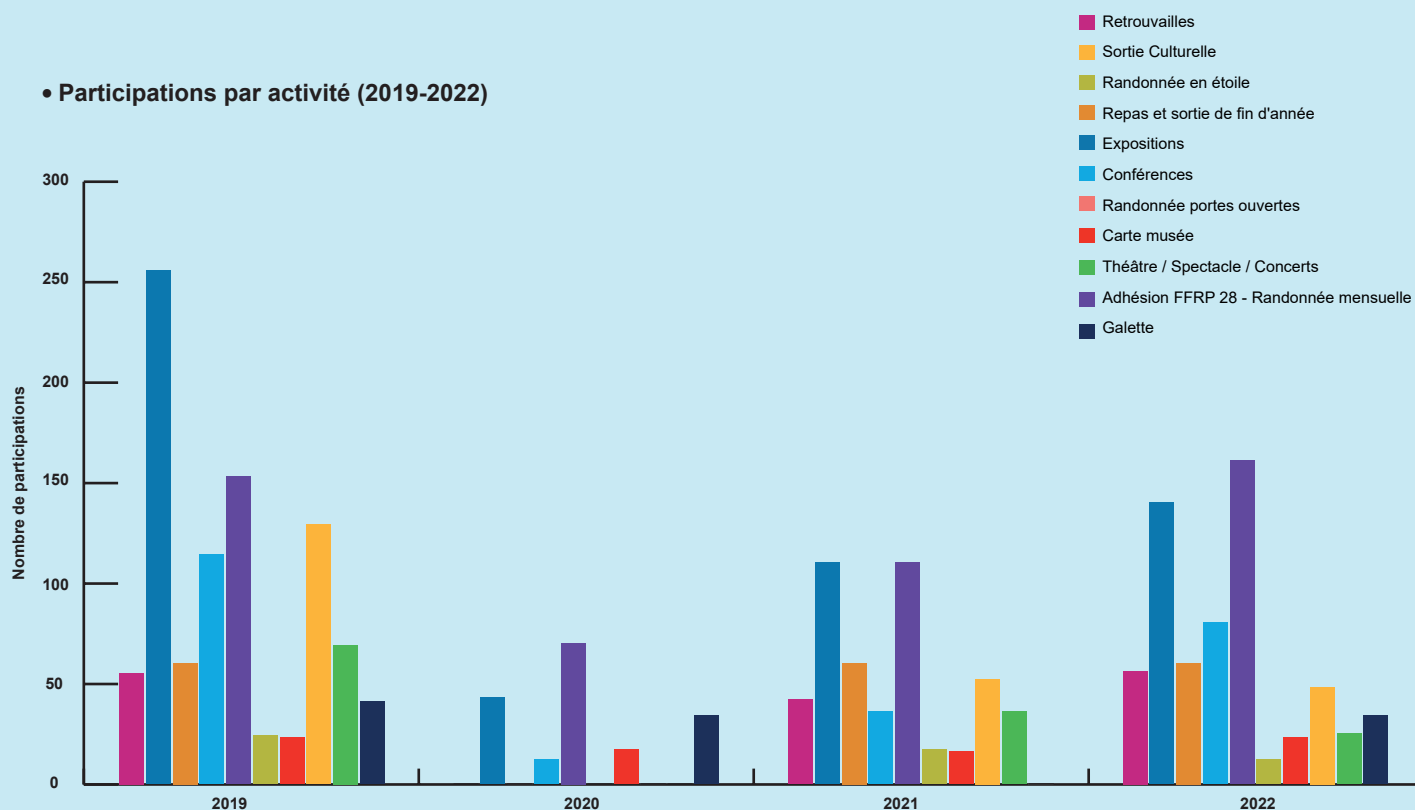
• Répartition du budget par activité du secteur (en %).



• Répartition de la participation par activité du secteur Retraités.



• Participations par activité (2019-2022)





Les comités locaux (Clas) s'adressent à tous les agents Inserm, actifs et retraités.

La participation aux propositions des Clas prouvent l'attachement des agents au vaste panel d'activités de proximité, au plus près des agents de leur lieu de travail et de leur domicile.

Les 50 ans du Caes en local :

Un grand succès dans les Clas puisque 23 Clas ont répondu présents pour l'organisation d'une activité collective.

- **1 347 goodies distribués** (sacs, stylos, autocollants, magnets)
- **7 kakémonos** présentant 7 Clas (Angers, Bordeaux, Cochin, Lille, Marseille, Paris-Sud, Strasbourg)
- **43 302,93 € de budget dépensé**
- **828 participants** (ouvrants droit et ayants droit)

Bilan 2022

Le budget des Clas pour 2022 a été pour la première fois depuis de nombreuses années quasiment dépensé grâce aux actions promotionnelles proposées.

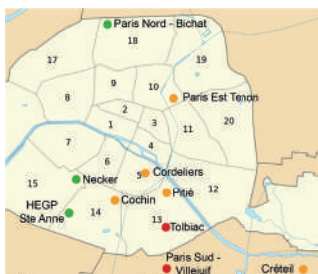
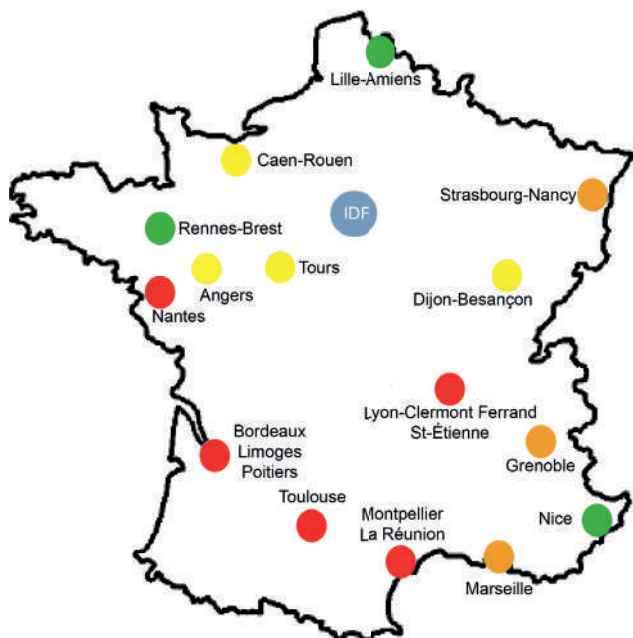
Les activités interClas ont été un grand succès surtout pour les Clas Île-de-France. Nous espérons que cette habitude perdurera dans les prochaines années.

La pérennisation de la subvention de 20 tickets cinéma ainsi que la proposition des tickets cinéma tarif CE non limitée remportent également un grand succès. Les fêtes de Noël restent encore très hétérogènes dans les coûts par enfant/agent. Ce manque d'équité par agent devra être travaillé par le secteur Clas.

La mise en place des virements possibles pour le paiement des activités par les agents ou le règlement des prestataires a également été apprécié par une majorité des Clas.

Enfin, la subvention sportive et culturelle rattachée au niveau national du Caes apportera un plus pour les agents, leur conjoint et leurs enfants à charge de moins de 26 ans et déchargera les Clas de ce travail chronophage pour s'impliquer dans l'organisation de nouvelles activités collectives.

Carte des Clas par budget dépensé



Secteur Clas - Comités Locaux d'Action Sociale

Le bilan du secteur Clas en chiffres de 2019 à 2022 :

Le secteur Clas aura durant cette mandature, continué à renforcer le collectif et établir plus d'équité entre tous les Clas et les agents. Cela a été une de nos priorités.

Malgré la pandémie qui aura impacté presque 3 années, les Clas ont été fédérateurs et présents durant cette période difficile et sont restés à l'écoute et au plus près des agents, avec des budgets plus conséquents et sans limite d'activités collectives en coup de cœur. Les chiffres que vous découvrirez en parcourant les graphiques parlent d'eux-mêmes !

Encore un grand merci à tous les élu(e)s Clas pour leur implication sans faille. Nous leur souhaitons prochainement une vraie reconnaissance de leur travail supplémentaire par l'Inserm car au cœur de la vie professionnelle de cet Institut. Appliquons pour les années à venir, la devise du Caes : « *Faire Ensemble* ».



Clas Grenoble



Clas Angers



Clas Rennes - Brest

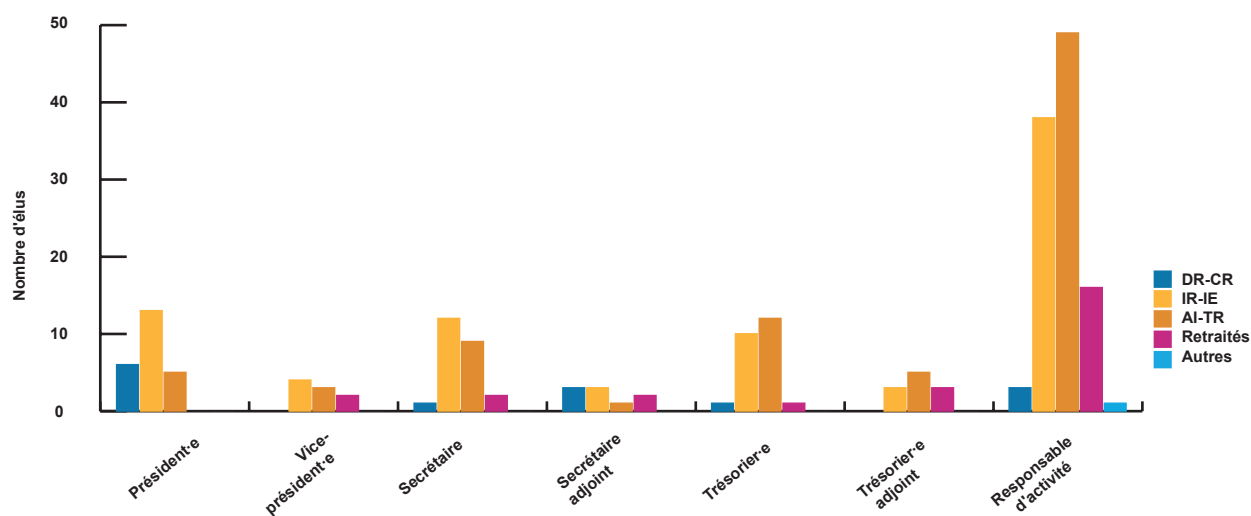


Clas Nantes

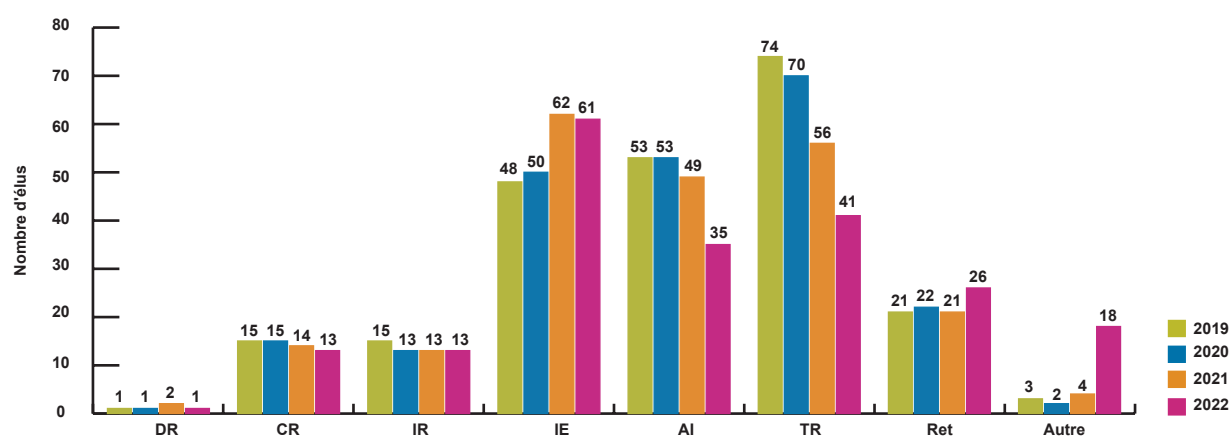


Clas Tours

Élus Clas



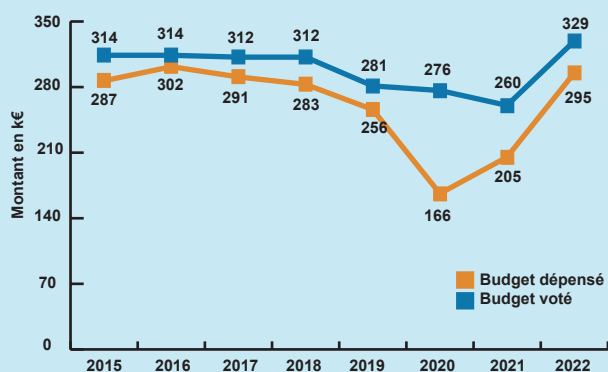
Catégorie professionnelle des élus



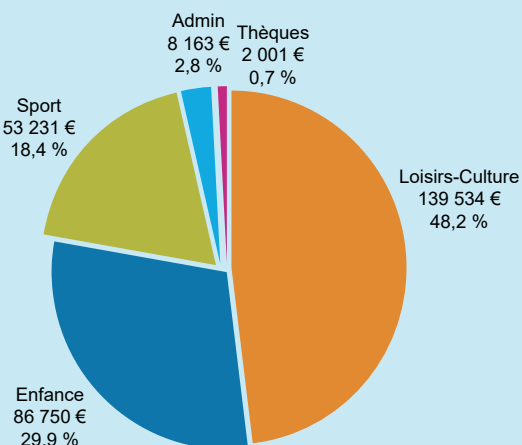
• Différents taux de subvention pour les Clas.

Coût de l'activité	Inférieur à 120 €	De 120 € à 370 €	Séjour (max 4 jours/ 3 nuits) avec un plafond subventionné max : 370 €	Subvention a posteriori
Subvention possible	Forfait 35 % ou taux 10-60 % ou coup de coeur (50 % ou 35-85 %)	Taux 10-60 % ou coup de coeur (35-85 %)	Taux 10-60 % ou coup de coeur (35-85 %) Dépassement à la charge complète de l'agent sans subvention	Forfait 35 % ou taux 10-60 % max. avec plafond obligatoire dans la limite de 25 % du budget total du Clas

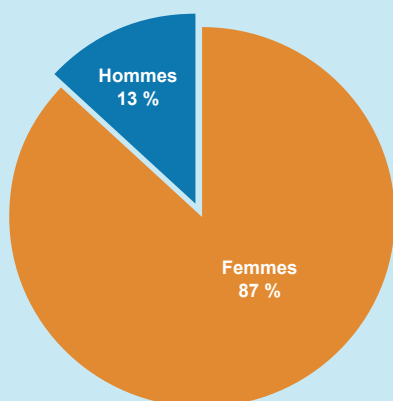
• Évolution entre les budgets votés et dépenses réelles en k€.



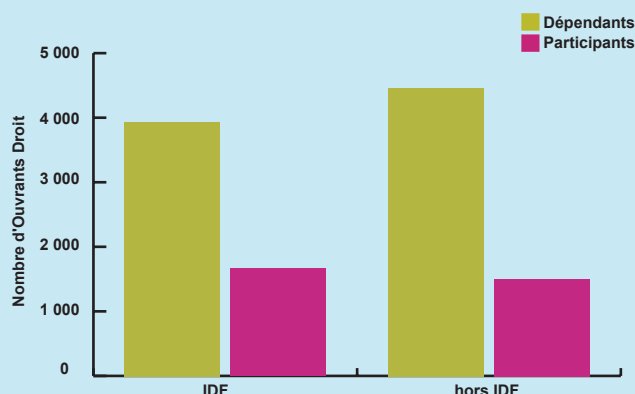
• Répartition analytique des dépenses des Clas.



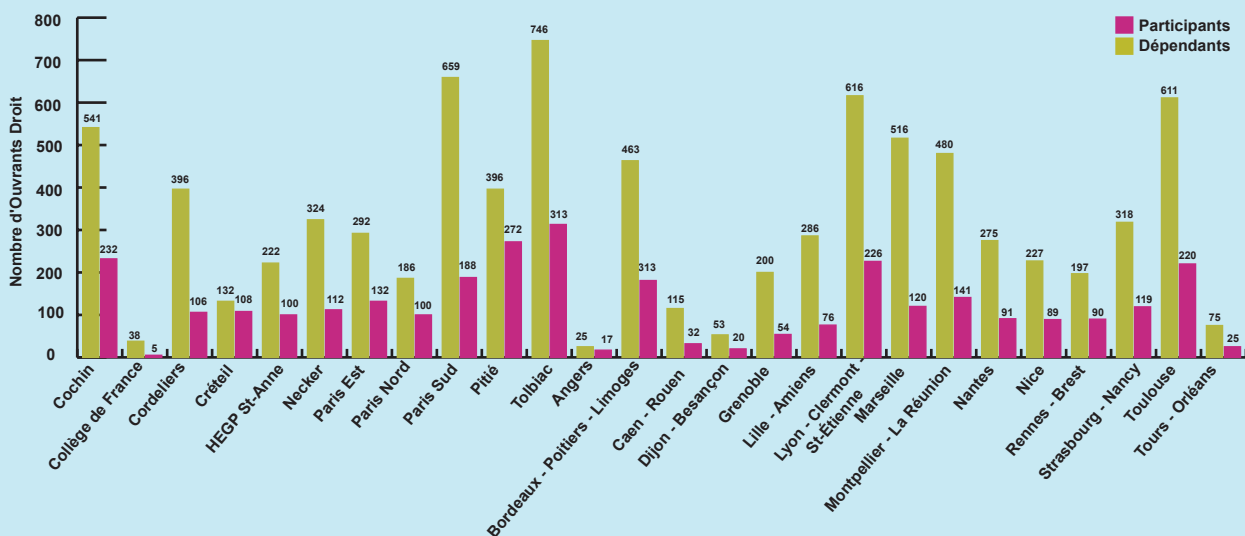
• Répartition hommes/femmes des membres élus des Clas.



• Agents dépendant des Clas par rapport aux participants



• Agents dépendant des Clas par rapport aux participants par Clas



Billetterie en ligne

Les courbes d'utilisation mensuelle de la Billetterie montre une forte augmentation de l'activité après les mois de restrictions sanitaires. Malgré les premiers mois difficiles de l'année 2021, le montant cumulé des achats de billetterie montre une augmentation de 40 % par rapport à 2020 (année affectée elle aussi par la crise sanitaire).

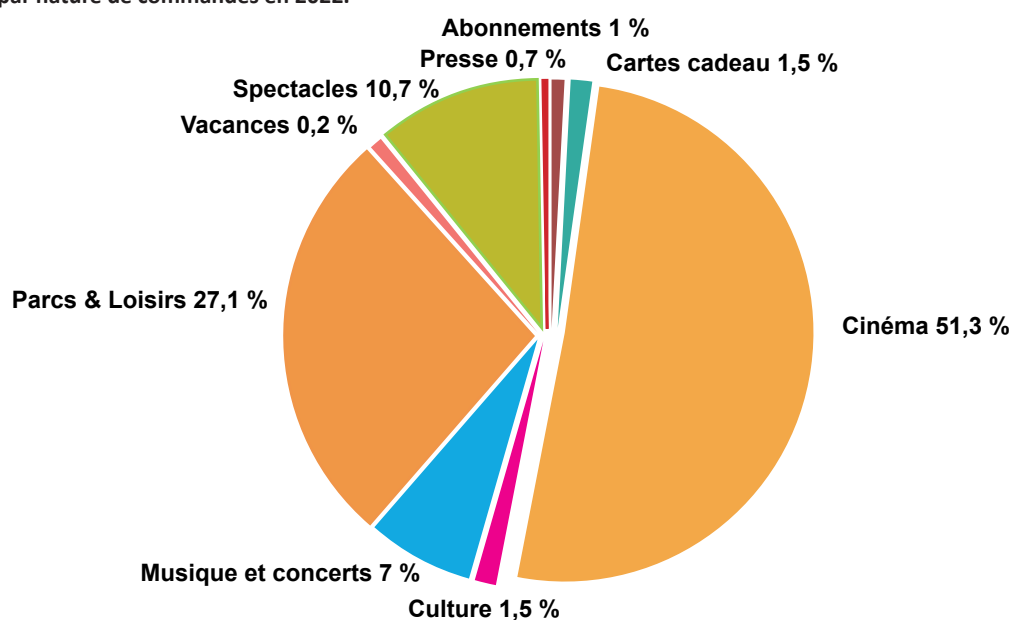
Le total du montant des achats est de 87 916 € pour 1 152 commandes et une économie pour les agents de 22 173 € par rapport aux tarifs publics.

• Bilan de la Billetterie en ligne du Caes Inserm pour l'année 2021 en chiffres.

Nb d'Ouvrants Droit qui ont utilisé la billetterie en ligne	2 209*
Nb de bénéficiaires qui ont fait des commandes	1 044
Nb total de commandes	1 951
Montant total des commandes (€)	119 563 €
Économies faites par les Ouvrants Droit (€)	24 134 €*

* Données du prestataire Proweb CE

• Proportion par nature de commandes en 2022.



• Montant des achats réalisés par les Ouvrants Droit du Caes Inserm depuis 2019.

